

N° ARA/262/16  
0.01.7/CAB

CONFIDENTIEL

RAPPORT ANNUEL 1992

RAPPORT ANNUEL

1992

DE

L'AMBASSADE DU RWANDA

ADDIS ABEBA

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE RWANDAISE  
EN ETHIOPIE  
ADDIS ABABA.

TABLE DES MATIERES

CHAPITRE I:

ADMINISTRATION ET QUESTIONS  
FINANCIERES

- |                           |          |
|---------------------------|----------|
| 1. Personnel Diplomatique | P. 1 - 3 |
| 2. Personnel local        | P. 3     |
| 3. Affaires Consulaires   | P. 3 - 4 |
| 4. Gestion Financière     | P. 4 - 5 |

CHAPITRE II:

POLITIQUE

- |             |           |
|-------------|-----------|
| 1. Ethiopie | P. 7 - 19 |
| 2. Soudan   | P.20 - 24 |

CHAPITRE III:

ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE  
NOTRE JURIDICTION

- |  |            |
|--|------------|
| 1. Organisation de l'Unité Africaine (OUA)                             | P. 26 - 32 |
| 2. Commission Economique des Nations Unies<br>pour l'Afrique (CEA)     | P.33 - 48  |
| 3. Banque Arabe pour le Développement<br>Economique en Afrique (BADEA) | P.49 - 50  |
| 4. Centre International pour l'Elevage<br>en Afrique (CIPEA)           | P. 51 - 53 |
| Conclusion   | P. 54 - 55 |

ANNEXES :

- I. INVENTAIRE DES BIENS DE L'AMBASSADE
- II. VISITES OU TRANSIT DE PERSONNALITES RWANDAISES
- III. MISSIONS EFFECTUEES PAR AMBASSADEUR HUGENA,  
PREMIER CONSEILLER NSENGIYUMVA C. ET PAR  
LE PREMIER CONSEILLER CONDO GERVAIS EN  
DEHORS DE L'ETHIOPIE,

=====

CHAPITRE I : ADMINISTRATION ET QUESTIONS FINANCIERES

1. Personnel diplomatique :

Le personnel de l'Ambassade du Rwanda à Addis Abéba compte trois unités : Son Excellence Monsieur MUGEMA Romuald, Ambassadeur, en poste depuis fin Janvier 1992, Monsieur NSENGIYUMVA Célestin, Premier Conseiller en poste depuis Août 1988 et Monsieur CONDO Gervais, Premier Conseiller en poste depuis Décembre 1988.

Les attributions du personnel diplomatique ne sont pas différentes de celles de l'année dernière et sont les suivantes :

a) Monsieur MUGEMA Romuald, Ambassadeur :

Outre la gestion - au sens le plus large - de la Mission, la supervision de ses collaborateurs et les autres activités qui sollicitent son attention en sa qualité de Chef de Mission, l'Ambassadeur s'occupe des activités portant notamment sur :

- représentation du Rwanda dans la juridiction de cette Ambassade ;
- représentation auprès de l'OUA, la CEA et la BADEA ;
- politique de l'Ethiopie (Politique intérieure et relations extérieures) ;
- politique du Soudan (....) ;
- vie de la Communauté rwandaise ;
- supervision de la gestion comptable de la Mission.

b) Monsieur NSENGIYUMVA Célestin, Premier Conseiller :

Il est chargé des questions politiques et culturelles. Il s'occupe également des activités relatives aux secteurs ci-après :

- suivi des dossiers politiques au niveau de l'OUA et des pays de la juridiction ;
- chiffre et valise diplomatique ;
- protocole et chancellerie ;
- autres tâches déterminées par l'Ambassadeur.

.../...

c) Monsieur CONDO Gervais : Premier Conseiller :

Il est chargé des questions économiques, administratives et sociales. Il s'occupe en outre des activités relatives aux secteurs suivants :

- suivi des activités menées au niveau de la CEA et des dossiers économiques et financiers en instance à l'OUA et dans les pays de la juridiction ;
- suivi des dossiers de la BADEA ;
- coopération avec le CIPEA ;
- comptabilité de la Mission ;
- autres tâches lui confiées par l'Ambassadeur.

1.1. Mouvement diplomatique :

Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur RUKIRA Isidore Jean Baptiste en poste depuis le 18 Novembre 1990, a quitté Addis Abéba le 26 Janvier 1992 pour Pékin (Chine) son nouveau poste d'affectation. Son Excellence Monsieur l'Ambassadeur MUGEMA Romuald a pris ses fonctions le 29 Janvier 1992 et a présenté ses lettres de créances au Président du Gouvernement de Transition d'Ethiopie Son Excellence Monsieur MELES ZENAWI le 4 Mars 1992.

Comme cela avait été signalé l'année dernière, l'Ambassadeur RUKIRA n'a jamais présenté ses lettres d'accréditation auprès du Gouvernement soudanais alors que ce dernier l'avait déjà agréé. Jusqu'à date la demande d'agrément de l'Ambassadeur MUGEMA n'a pas encore été introduite auprès du Gouvernement soudanais. C'est pour cette raison que l'Ambassade recommande formellement aux Services concernés du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération de hâter ce dossier afin que la demande d'agrément de l'Ambassadeur MUGEMA soit envoyée au Gouvernement soudanais dans les meilleurs délais.

1.2. Congés :

Au cours de l'année, le Premier Conseiller NSENGIYUMVA a bénéficié de son congé sur place du 25 Janvier 1992 au 8 Février 1992 et du 31 Août 1992 au 16 Septembre 1992. Le Premier Conseiller CONDO a également bénéficié d'un congé sur place du 2 au 7 Novembre 1992.

.../...

### 1.3. Logements et équipements :

En soi les logements mis à la disposition de nos diplomates sont convenables. Seulement le Service du Logement n'en assure pas la maintenance comme cela se doit. C'est ainsi que depuis l'explosion du dépôt de munitions qui a touché aussi bien la chancellerie que les résidences de nos diplomates en Juin 1991, la plupart des dégâts occasionnés ne sont pas encore réparés. De même certaines de nos résidences présentent des moisissures très inquiétantes quant à la santé des enfants en bas âge. Au cas où le Service du Logement ne répondra pas rapidement à nos appels répétés pour retaper les résidences défectueuses, il est envisageable de changer de maisons et louer une/des maison (s) plus décentes au même prix.

S'agissant des équipements, mis à part ceux de la résidence de l'Ambassadeur, la plupart sont dans un état hors d'usage.

Quant au **charroi**, l'Ambassade dispose d'une voiture Mercedes 260 SE du chef de Mission qui date de Juillet 1989, d'une voiture Mercedes 250 de réserve âgée de 9 ans et d'un Minibus Hiace datant de 1988.

### 2. Personnel local :

Le personnel recruté localement compte 15 unités dont 3 secrétaires, 2 chauffeurs, 1 chauffeur assistant, 2 femmes de ménage, 1 jardinier et 6 sentinelles.

Suite à la dévaluation de la monnaie éthiopienne avec effet à partir du 1er Octobre 1992 et pour nous conformer aux décisions prises par les Organisations Internationales et les autres missions diplomatiques accréditées à Addis Abéba de réajuster les salaires en conséquence, l'Ambassade a jugé nécessaire de majorer les salaires du personnel local de 100 %. En terme de budget, cette décision n'a pas d'implication financière supplémentaire d'autant plus que le réajustement est de loin inférieur au taux de dévaluation du birr qui est de 184 % par rapport à l'ensemble des monnaies étrangères et de 141,55 % par rapport à la monnaie de **référence** qui est le dollar des Etats Unis.

### 3. Affaires consulaires :

Pour la période entre le 1er Janvier et le 30 Novembre 1992, l'Ambassade a délivré 12 visas diplomatiques, 23 visas de service, 48 visas de voyage et 9 passeports nationaux. Au cours de la même période, l'Ambassade a eu à s'occuper des formalités d'arrivée et de transit de nombreuses délégations dont la liste est reprise en annexe III de ce rapport.

.../...

Les diplomates de cette Ambassade ont effectué des missions en dehors de l'Ethiopie dont la liste est reprise en annexe IV de ce rapport.

4. Gestion financière :

Comme cela s'était produit au cours de l'année dernière l'année 1992 aura été caractérisée par une irrégularité notoire dans l'envoi des frais de fonctionnement. Ci-après les détails sur les dates d'envoi des frais de fonctionnement :

- Le 29 Janvier 1992 l'Ambassade a reçu la 2<sup>e</sup> tranche des frais de fonctionnement du 4<sup>e</sup> trimestre 1991. Ceci a permis de payer les salaires du personnel diplomatique et local pour les mois de Novembre et Décembre 1991 et Janvier 1992 ainsi que les loyers pour les mois d'Octobre et Novembre 1991.
- Le 8 Mai 1992 l'Ambassade a encaissé la 3<sup>e</sup> tranche des frais de fonctionnement du 4<sup>e</sup> trimestre 1991. Parmi les dépenses en attente qu'il fallait régulariser, les plus importantes étaient les arriérés des salaires des diplomates pour trois mois (Février, Mars et Avril), le loyer des maisons pour 5 mois (Décembre 1991, de Janvier à Avril 1992), le remboursement aux diplomates des frais de scolarité de leurs enfants (le lycée ayant menacé de renvoyer les enfants, il a été convenu que chaque diplomate paie les frais de scolarité de ses enfants quitte à se faire rembourser par l'Ambassade dès réception des frais de fonctionnement).
- Le 12 Juin 1992, l'Ambassade a reçu la 1<sup>ère</sup> tranche des frais de fonctionnement du 1<sup>er</sup> trimestre 1992.
- Le 13 Août 1992 nous avons reçu la 2<sup>e</sup> tranche du 1<sup>er</sup> trimestre 1992.
- Le 13 Octobre 1992 nous avons reçu la 1<sup>ère</sup> tranche du 2<sup>e</sup> trimestre 1992.

Non seulement ces frais de fonctionnement nous arrivent à compte goutte, mais aussi et surtout l'Ambassade a dépensé une somme de 18.519,13 US\$ pour le compte du Département (voir lettre n° ARA/209/16.04.21/7 du 7 Août 1992) mais elle n'arrive pas à se faire rembourser la somme en question.

Jusqu'au 30 Novembre 1992 l'Ambassade a reçu en tout une somme de 31.639.366 FRW au titre de frais de fonctionnement. En tout elle a dépensé l'équivalent de 31.172.214 FRW . Elle traîne les arriérés des salaires des diplomates pour le mois de Novembre 1992 et les arriérés du Service du Logement pour les mois d'Octobre et Novembre 1992.

De même l'Ambassade reste toujours redevable au Service du Logement d'une somme de plus de 120.000,00 birr représentant les pénalités de retard.

.../...

S'agissant principalement des loyers; compte tenu du fait que la monnaie éthiopienne a connu une dévaluation de 184 % depuis le 1<sup>er</sup> Octobre 1992 et qu'en conséquence le montant des loyers en dollars a chuté de plus de la moitié, il **est** vivement recommandé de payer le loyer le plus rapidement possible pour profiter de cette situation combien avantageuse pour nos finances avant que le Service du Logement ne revoie les taux de loyer à la hausse. D'ailleurs à propos, des rumeurs commencent à circuler comme quoi les loyers vont augmenter à partir du mois de Janvier 1993.

.../...

CHAPITRE II : POLITIQUE

7-

1. ETHIOPIE :

Politique Intérieure :

L'année 1992 a commencé alors que l'Ethiopie entière était encore sous le choc. Tout le monde en était encore à s'étonner de savoir que l'inamovible dictateur, le Colonel Mengistu Haile Mariam, avait, 6 mois avant, pris la fuite devant la poussée des maquisards de l'EPRDF. Parallèlement à cela, le peuple éthiopien, habitué à vivre (ou à survivre) sous le cliquetis des armes et les bruits de bottes, était également choqué de savoir que le pays avait perdu sa province maritime, l'Erythrée. Désormais, les éthiopiens seraient des étrangers en Erythrée, et les érythréens en Ethiopie. Le désastre historique, que le Colonel Mengistu avait prédit, était déjà arrivé, pour s'ajouter aux problèmes chroniques : la famine, les luttes entre le pouvoir central et les nationalités, et entre les nationalités elles-mêmes.

A Addis Abéba, la population rentre chez elle très tôt. Les rues de la capitale sont en effet patrouillées par de jeunes " soldats ", habillés en maillots, cheveux hérissés peuplés de poux; mais attention : ces jeunes gens sont sur le qui-vive, fortement armés et d'une discipline de fer! ils ont à leur actif d'avoir mis en déroute la plus grande armée d'Afrique et ils vont rapidement briser l'arrogance des citoyens qui ne comprennent pas encore que ces combattants venus de lointaines campagnes sont des " libérateurs ", qui entendent bien se faire reconnaître comme tel et obtenir de gré ou de force; les dividendes " politiques " de leurs sacrifices.

Aussi, malgré l'ampleur du désastre, le chef de ces ex-rebelles, le Président Meles ZENAWI se veut rassurant. Le 16 février 1992, il convoque ceux des diplomates qui sont encore présents à Addis Abéba, ou qui sont rentrés après les évacuations, pour leur annoncer les mesures prises pour mettre fin à l'insécurité dans le Pays.

Il est à rappeler que le Président a décidé d'aller en campagne contre l'insécurité, surtout parce qu'elle menaçait la tenue de la 55e session du Conseil des Ministres de l'OJA (la session budgétaire) car nombre d'Ambassades africaines envisageaient sérieusement de demander à leurs Ministres de ne pas venir à Addis Abéba.

.../...

Plusieurs véhicules portant des plaques diplomatiques ou des Nations Unies avaient en effet été pris pour cibles par les tireurs de l'armée (EPRDF), qui, à l'évidence, ne savaient pas encore différencier les véhicules diplomatiques des autres automobiles.

C'est dans ce contexte que le Chef de l'Etat éthiopien a annoncé le 10/02/1992 au corps diplomatique que la sécurité a été considérablement améliorée si on compare la situation actuelle à celle d'il y a quelques mois. Il a néanmoins reconnu qu'il existe des problèmes encore sérieux, mais que les rumeurs qui circulent à propos d'une éventuelle éruption de combats dans la capitale étaient "largement exagérées".

Le Président informe alors la communauté diplomatique que le Gouvernement a déjà identifié la nature des problèmes d'insécurité qui sont de trois sortes :

- Banditisme organisé ou semi-organisé au sud et à l'est du Pays;
- Possession d'armes par différentes organisations politiques et présence de milices armées non contrôlées par le Gouvernement;
- Conflits ethniques à l'est.

Dans toutes ces situations, le Président déclare l'implication des ex-soldats du DERG : ils sont rendus responsables du banditisme armé, organisé ou non ; de la possession illégale d'armes à feu ; de l'agitation des milices appartenant à certaines organisations politiques, et des conflits ethniques notamment entre les Afar et les Oromo ou entre les Oromo et les Amhara. Les membres de l'ancienne armée estimés à 350.000, allaient être tous désarmés, a annoncé le Président.

La deuxième démarche du Gouvernement consistera à "cantonner" les milices armées, obéissant à différents partis politiques, pour empêcher qu'elles continuent à se mouvoir librement au milieu de la population et à la terroriser. Le Chef de l'EPRDF s'est senti dans l'obligation de préciser que ces milices ne seraient pas emprisonnées dans les cantonnements. Elles seront libres d'y entrer et d'en sortir ..., sans armes!

Enfin, en troisième lieu, le Gouvernement a reçu l'instruction de procéder rapidement à la mise en place d'une nouvelle police, pour remplacer la police du DERG - dissoute pour cause

de corruption, collaboration avec l'ennemi et incompétence. La police comptait dans ses rangs plus de 30.000 hommes!

Ainsi, en même temps que ce train de mesure contribuera à ramener la sécurité, le Président compte aussi s'en servir pour préparer le terrain aux élections régionales en vue de l'installation de gouvernements décentralisés, qui seront son cheval de bataille pour l'instauration définitive d'une paix civile dans les provinces. Ce qui n'a pas été dit, c'est que le Président veut en même temps confiner les ambitions politiques dans les capitales provinciales, dans un effort d'imagination destiné à éviter à la capitale, Addis Abéba, de faire l'objet d'un nouvel assaut, à partir des provinces! Dorénavant, ceux qui veulent prendre le pouvoir peuvent le prendre chez-eux ... en province.

Malgré toutes ces précautions, des heurts, voire des combats et/ou des offensives militaires majeurs ont eu lieu à l'ouest, au sud et à l'est du pays, principalement entre l'armée EPRDF et le Front Oromo (OLF). Des dégâts matériels et humains ont eus à être déplorés, alors que chaque camp prenait les devants pour attribuer la responsabilité de ces incidents à l'adversaire. Ces incidents, dont certains étaient de véritables batailles rangées, contribueront à aggraver la crise de confiance entre les principaux protagonistes de la politique éthiopienne, qui échangeront des accusations et contre-accusations, avec le retour dans le vocabulaire politique des termes qui appartenaient à l'époque révolue du Derg. Ainsi, le Gouvernement, et ses forces armées EPRDF, accuseront les Oromo (OLF) et le Front Afar de " anti-peace, anti-people ", alors que ces derniers, à chaque accrochage avec les forces gouvernementales, n'hésitent pas à dénoncer le néo-colonialisme tigréen, ou les forces anti-démocratiques de l'EPRDF.

A la mi-Avril 1992, on craignait l'effondrement de la coalition qui avait été réalisée en vue d'expulser le Président Mengistu. Plusieurs raisons ayant été à la base de la formation de cette coalition avaient en effet cessé d'exister. Monsieur Mengistu venait de passer pratiquement une année dans son exil zimbabwéen ; le partage du pouvoir qui avait été promis n'avait pas eu lieu à la satisfaction de tous, et la sécession " de fait " de l'Erythrée avait laissé les fronts " éthiopiens " seuls entre eux sans " modérateur " qu'avait été le FPLE plus vieux, plus fort et à même d'exercer une influence arbitrale entre les différentes forces qui ont combattu le Derg.

.../...

Entretiens, une nouvelle donnée s'est installée: l'EPRDF a pratiquement monopolisé le pouvoir et failli à certaines promesses de distribution équitable du pouvoir entre les différents fronts. A Asmara, le Gouvernement provisoire a manifestement besoin d'avoir l'EPRDF au pouvoir à Addis Abéba, pour éviter (1) qu'une junte autrement constituée ne vienne s'opposer à l'indépendance " prochaine" de la province maritime ; (2) et que la désintégration de l'Ethiopie, consécutive au droit à l'auto-détermination accordée à l'Erythrée ne porte ombrage à cette indépendance prochaine. Il fallait en effet qu'Asmara soit indépendante de l'Ethiopie et pour cela, le Front érythréen (FPLE) devait également aider à la sauvegarde de l'entité éthiopienne, qui doit être le partenaire politique et économique privilégié de l'Erythrée.

Le Président Meles ZENAWI devait donc agir au milieu de toutes ces contradictions : d'une part toutes les nationalités ont le droit à l'auto-détermination y compris le droit à la sécession mais pour le moment, seule l'Erythrée a les moyens de l'exercer. Les autres devront d'abord vaincre militairement l'EPRDF. Le FPLE, qui aligne la plus formidable force " terrestre " au Sud du SAHARA, ne peut se payer le luxe de laisser les OROMO, les AFAK, les AMHARA, et autres nationalités, infliger une défaite militaire à son protégé, l'EPRDF.

D'autre part, les autorités " provisoires" de l'Erythrée comprennent trop bien qu'il n'est même pas question de permettre à toutes ces nationalités de réaliser la " parité " avec l'EPRDF.

Enfin, la politique étant ce qu'elle est, et compte tenu du fait qu'il n'est jamais prudent d'avoir une confiance absolue même envers un allié fidèle, le Gouvernement d'Asmara, prendra toutes les mesures pour empêcher que l'EPRDF - c'est-à-dire le pouvoir d'Addis Abéba, devienne une puissance économique et militaire capable de remettre en question, avant 2 ans, la voie séparatiste prise par la direction du Front Populaire pour la Libération de l'Erythrée. Il y a donc cette complicité à peine voilée entre les régimes d'Asmara et d'Addis Abéba, doublée d'une secrète rivalité.

Mais il y a également le fait que l'armée EPRDF est le principal, si non le seul artisan de la chute du DERG. Les tigréens ont été les premiers à entrer à Addis Abéba (qui se trouve en territoire Oromo). Nous sommes donc en présence d'une logique qui

.../...

veut que le vainqueur ait la latitude de disposer de son droit et l'idéal de la démocratie que les Oromo invoquent " parce qu'ils sont les plus nombreux " ne peut jouer contre celui qui a, les armes à la main, arraché la victoire.

Concernant la rivalité entre les deux vainqueurs du DERC, elle est multi - forme.

D'une part, le FPLE, au pouvoir à Asmara sait très bien que la sécession, ou si l'on veut, l'auto-détermination de l'Erythrée, crée une amertume qui ne peut être lavée qu'avec le retour à la mère patrie, de la province maritime. Un retour volontaire ou forcé.

Pour éviter d'y être forcée, l'Erythrée a besoin d'un gouvernement faible à Addis Abéba. L'Ethiopie représente en effet une masse humaine, économique et militaire devant laquelle le FPLE ne ferait pas le poids. La politique de la décentralisation et de " local government " répond à l'objectif de rendre impossible toute nouvelle mobilisation à l'échelle nationale, pour forcer le retour de l'Erythrée.

Il en est de même de la déclaration, comme port libre pour l'Ethiopie, du port d'Assab. Il était question d'éviter que le pouvoir d'Addis Abéba, désormais sans accès à la mer, se sente dans l'obligation de maintenir une porte ouverte sur la Mer Rouge. L'idée n'a d'ailleurs pas été complètement abandonnée. Les observateurs constatent en effet qu'Addis Abéba, éprouve un bonheur secret devant les revendications du peuple Afar en faveur de l'unité territoriale. Le territoire Afar s'étend sur l'Erythrée, Djibouti et l'Ethiopie.

De son côté, le Gouvernement d'Addis Abéba souhaite, sans le dire, que le résultat du référendum érythréen soit non à l'indépendance. A défaut de cela, le Gouvernement éthiopien a pris les dispositions pour maintenir l'Erythrée sous sa dépendance économique. Un beau jeu de cache-cache.

Le Gouvernement de Transition joue ainsi sur plusieurs fronts, sans pouvoir empêcher que l'Erythrée puisse acquérir une prépondérance relative dans les affaires de la Corne de l'Afrique. Déjà, le 15 Avril 1992, le Secrétaire Général du Gouvernement Provisoire (Président) d'Asmara, Issayas AFFEWORK, a parrainé, en coopération avec le Département d'Etat américain - un accord de cessez-le-feu entre le Front Oromo (OLF) et l'EPRDF.

.../...

Le Chef de l'exécutif érythréen a ainsi montré qu'il était en mesure de jouer un rôle de " grand frère " entre les factions armées éthiopiennes, qui dispose de tous les moyens militaires de se faire attentivement écouter par les " petits ". Ces derniers reconnaissent d'ailleurs tous la supériorité militaire du FPLE, et sa capacité de favoriser l'écrasement d'un petit frère "intransigeant".

La province sécessionniste d'Erythrée participe donc ainsi ouvertement à la pacification de la " mère patrie ". A part Monsieur Herman Cohen, personne d'autre n'est mieux placé pour aider à re-coller entre eux, les morceaux qui composent la mosaïque éthiopienne. Mais la tâche sera très complexe, et la rupture sera consommée au moment des élections régionales - organisées à l'échelle nationale le 21 juin 1992. Plusieurs partis politiques, dont les principaux sont OLF, All Amhara Peoples's Organization (AAPO) refusent de participer aux élections en arguant qu'elles n'ont pas été organisées démocratiquement.

A l'origine de ce boycottage certaines formations politiques ont jugé (1) que les élections avaient été préparées dans la précipitation ; (2) que les forces du Front Démocratique Révolutionnaire du Peuple Ethiope (EPRDF) se livraient à des actes d'intimidation notamment en procédant à des emprisonnements arbitraires des militants de l'opposition ; (3) que les organes du Gouvernement de Transition se sont rendus capables de mauvaises interprétation et application de la loi électorale surtout lors de l'inscription au rôle électoral et de l'examen des candidatures ; (4) que tous les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire sont sous l'emprise totale de l'EPRDF qui conduit toutes les affaires à sa guise; et enfin (5) qu'il y avait trop d'abus dans un processus électoral digne de ce nom pour que les élections se tiennent à la date du 21 juin 1992.

Au cours de la période de préparation, ces problèmes avaient été relevés dans une pétition que dix neuf formations politiques avaient adressée au Conseil des Représentants, demandant le report des élections. Malheureusement les formations pétitionnaires n'ont pas pu accéder à leur demande car le Président Meles ZEMAWI qui est en même temps, Président du Conseil des Représentants, a, sur un tons dédaigneux, qualifié la pétition de fausse, de nulle et non avenue, donc irrecevable. La pétition ayant été renvoyée aux calendes grecques malgré l'insistance farouche de ses auteurs, plusieurs formations politiques, ont décidé séance tenante, de Boycotter les élections.

.../...

Parmi les groupements politiques qui se sont retirés de la compétition électorale on peut citer :

- OLF : Oromo Liberation Front
- AAPO : All Amhara People's Organization
- EDAG : Ethiopian Democratic Action Group
- GPDO : Gedeo People's Democratic Organization.

De tous ces départs, c'est surtout celui de l'OLF qui faisait partie de coalition du Gouvernement de Transition, qui va par la suite poser des problèmes en se retirant du Conseil des Représentants où il détenait 12 sièges sur 57 et du Gouvernement où sur 17 Ministres il détenait les portefeuilles de l'Information, de l'Education, du Commerce et de l'Agriculture et des Affaires Environnementales.

Il y a lieu de préciser que les OROMO constituent une force économique-militaire non négligeable dans le contexte actuel d'une Ethiopie amputée du territoire érythréen.

D'une part en termes de populations, les Oromo représentent plus de 10 millions d'habitants (soit environ un quart de la population éthiopienne) répartis sur un territoire de plus d'un quart de l'ensemble du territoire éthiopien.

D'autre part sur le plan économique, le territoire Oromo est un véritable grenier du pays dans la mesure où la production agricole est la plus importante par rapport au reste du pays. A titre d'exemple, le café-principal produit d'exportation qui rapporte plus de 60 % des recettes d'exportations-provient du territoire Oromo. De même son sous-sol regorge des quantités importantes de minerais.

Sur le plan militaire, l'OLF qui avait sa propre armée avant la chute du régime de Mengistu, serait en train d'agrandir ses rangs en recrutant parmi les anciens soldats du DERG pour faire face aux menaces répétées des forces armées de l'EPRDF.

Même si le Président Meles ZENAWI est convaincu que le retrait de certaines organisations politiques ne va pas altérer le caractère démocratique des élections, une chose est certaine : le départ de l'OLF du Gouvernement de Transition et du Conseil des Représentants ouvre une nouvelle ère dans les rapports OLF/EPRDF. Désormais il est certain que l'OLF va exiger de bénéficier des droits lui reconnus par l'article 2 de la Charte Nationale pour la période de transition qui se lit comme suit :

.../...

" Le droit à l'auto-détermination des nations, nationalités et peuples est affirmé. A cette fin, il est garanti à chaque nation, nationalité le droit de :

- a) préserver son identité, promouvoir sa culture et son histoire et user et développer sa langue ;
- b) administrer ses propres affaires sur son propre territoire...
- c) exercer son droit d'auto-détermination à l'indépendance, quand la nation/nationalité et peuple concerné est convaincu que les droits ci-haut cités lui sont déniés, retranchés ou abrogés "

Pareille revendication, légitime qu'elle soit ne peut pas être obtenue sans fracas. Car même si en son temps les dispositions de cet article étaient valables par résoudre le cas de l'Erythrée, il ne serait pas question de les accepter pour le territoire Oromo qui regorge d'importantes richesses dont le Gouvernement d'Addis Abéba ne peut pas se passer pour le fonctionnement de son administration. D'où la raison de penser que la répression de l'EPRDF soutenu par son parrain les Etats-Unis - sera meurtrière pour empêcher les Oromos d'accéder à ce genre de revendication.

Les Ministres et autres dignitaires de l'OLF ayant décidé de quitter avec un fracas de publicité, le Président Meles ZENAWI les laissera partir sans état d'âme, assuré qu'il était de sa toute puissance.

Auparavant, il avait pris le soin de se constituer, au sein de l'électorat Oromo, un certain nombre de "clients", qui lui permettront de déclarer que l'OLF n'est pas l'unique et authentique représentant du peuple OROMO.

Cependant, la situation est suffisamment préoccupante, et les observateurs ont rappelé que le processus électoral aurait pu être mieux préparé et mieux exécuté.

Le quotidien gouvernemental, le Herald, de son côté, publiera de larges extraits d'interviews de citoyens éthiopiens déclarant que les élections avaient été on ne peut plus " free and fair ". Un satisfecit que les observateurs étrangers ont tenu à atténuer, surtout que l'un de ces observateurs (un américain), qui avait publiquement (et prématurément) exprimé son étonnement devant un certain nombre d'anomalies, s'était vu signifier son ordre de déportation dans les 24 heures.

.../...

Par ailleurs, la constitution d'un comité d'Ambassadeurs, chargés d'offrir leur médiation entre le Président et le Front OROMO, est une preuve de plus qu'il y a eu des irrégularités dans la conduite du scrutin. Enfin, les élections ont dû être annulées dans un petit nombre de localités, tandis que dans d'autres, elles ont été purement et simplement reportées à une date ultérieure, les conditions de sécurité ne permettant pas une élection libre et honnête. Telle était donc l'atmosphère, au moment où l'OLF et quelques autres partis ont claqué la porte. Le Président Meles ZENAWI, loin d'être bouleversé par ces défections, est resté de marbre. Il a déclaré que la porte restait ouverte à ceux qui voudront ré-intégrer le processus démocratique, et a, le plus naturellement du monde, poursuivi son programme. Plusieurs combattants OROMO ont également été arrêtés et détenus pour avoir quitté leurs cantonnements. La situation a été pratiquement normalisée, et les postes laissés vacants par l'OLF ont été de nouveau pourvus, grâce à la technique des remaniements. Aujourd'hui, sur fond de famine dans plusieurs régions et de réfugiés étrangers et nationaux à l'intérieur et à l'extérieur de l'Ethiopie, le pays vit dans une paix sous haute surveillance militaire. Sur le plan économique, et malgré quelques signes apparents de reprise notamment dans l'industrie du bâtiment, l'Ethiopie est pratiquement sous la tutelle des institutions de Bretton Woods, des Etats-Unis et d'autres partenaires bilatéraux. Le Président Meles ZANAWI vient enfin de consentir à une forte dévaluation de 104 % par rapport au dollar américain, alors que depuis plus de 17 ans, le birr éthiopien avait une parité fixe de 1\$ US = 2,07 ET Birr - quelle que soit la valeur de la devise américaine. Cette dévaluation a ainsi ouvert la voie à la libéralisation de l'économie et au déblocage de plusieurs centaines de millions de dollars par la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire et par les donateurs bilatéraux, dont les principaux sont les USA, l'Italie, et d'autres pays occidentaux.

L'aide économique à l'Ethiopie est généralement considérée comme étant l'instrument le plus sûr et le plus durable, pour empêcher qu'une crise économique trop aigue ne transforme le pays en une nouvelle Somalie. Le maintien de l'autorité de l'Etat éthiopien doit aider la communauté internationale à éviter une tragédie à la somalienne, qui en Ethiopie serait une catastrophe humaine majeure. L'Ethiopie est peuplée de plus de 50 millions d'habitants, contre moins de 10 millions pour la Somalie au moment du départ du Général Monammed Siad Barre.

.../...

Politique Extérieure

L'année 1992 a commencé en fleurs pour la nouvelle diplomatie éthiopienne. Dès Février, la capitale, Addis Abéba recevait la visite du Président en exercice de l'OUA, le nigérian IBRAHIM BABANGIDA. ( 3 au 5 Février 1992).

Après les Chefs d'état des pays voisins, (Kenya, Soudan, Djibouti, Erythrée) voici que les autres "grands" du continent, le Nigéria et l'Egypte viennent " honorer " de leurs visites, le nouveau maître de l'Ethiopie. Le Président HOSNI MUBARAK de la République Arabe d'Egypte a effectué une escale technique "officielle " à Addis Abéba, en route pour le Caire de retour du sommet du Comité Ad Hoc sur l'Afrique Australe -auquel le Président MELES avait lui même participé à Lusaka.

Ces hommages officiels rendus au Président MELES ZENAWI venaient s'ajouter aux visites officielles de travail effectuées en fin d'année 1991 successivement par les Présidents du Soudan, de Djibouti et du Kenya, qui devaient par la suite se retrouver ensemble dans la capitale éthiopienne autour du Président MELES et du Secrétaire Général du Gouvernement Provisoire d'Erythrée, ISSAYAS AFFEWORK, dans le cadre de l'initiative diplomatique régionale du nouveau maître de l'Ethiopie, axée sur le transport et la distribution de l'aide humanitaire d'urgence aux victimes des guerres et de la famine, très nombreux dans la Corne de l'Afrique.

La voie ainsi ouverte, plusieurs autres dignitaires étrangers se succèdent depuis au " Palais National ", et rivalisent à offrir des aides, qui vont de l'assistance humanitaire à l'aide au développement.

Après le départ du régus " rouge " l'Ethiopie, même amputée (de l'Erythrée), a donc repris sa place dans le concert des Nations. Qui plus est, le nouveau régime a même défini une nouvelle orientation de politique extérieure, qui permet à l'Ethiopie d'être plus à l'aise avec tous les pays du monde. Pour y arriver, le Président MELES ZENAWI a mis fin à l'amitié spéciale qui liait le Colonel MENGISTU aux démocraties populaires d'Europe de l'Est qui elles-mêmes venaient de faire naufrage au coeur de l'Histoire.

.../...

Dès son arrivée au pouvoir, le Président MELES ZENAWI a donc prestement annoncé sa décision d'avoir des relations normales avec tous les pays. Ce virage vers le centre n'a pas perturbé outre mesure les anciens alliés socialistes de l'Ethiopie, qui n'avaient plus les moyens financiers d'entretenir les relations "spéciales" avec Addis Abéba. Au contraire, la déclaration est venue au bon moment, pour récompenser les efforts de Monsieur HERMAN COHEN - qui en mai 1991 a pratiquement porté sur les fonts baptismaux, le nouveau régime éthiopien. Résultat immédiat de ce recentrage, l'Ambassade américaine, qui fonctionnait sous la direction d'un chargé d'Affaires, a été élevée au rang d'Ambassade à part entière, dirigée par la même personne, promue pour la circonstance au rang d'Ambassadeur. C'est l'homme le plus puissant de la Communauté Diplomatique.

Le moment avait été bien choisi. Dès 1990, le Président MIKHAIL GORBATCHEV avait avec insistance, tenté de faire comprendre au Président MENGISTU que l'URSS n'était plus en mesure d'accorder un soutien illimité aux campagnes militaires de l'armée éthiopienne dans le nord du pays. Il lui suggérait de résoudre les problèmes par d'autres moyens, et d'essayer de rembourser les 10 milliards de dollars d'achat d'armes au trésor soviétique. Dès lors, Moscou ne pouvait que se réjouir de voir les USA prendre en charge un partenaire éthiopien en plein désarroi, qui de surcroît, était devenu autant encombrant qu'insolvable !

Le nouveau régime éthiopien, qui devait tout reconstruire sur les débris du DERG, avait également besoin d'un environnement favorable pour stabiliser le pays. Il fallait donc mettre fin à l'hostilité du monde arabe, qui depuis des siècles, tente toujours d'éloigner les infidèles de la Mer Rouge. Cela est également fait depuis la visite du Président soudanais à Addis Abéba en 1991. Lors de cette visite historique, le Soudan et l'Ethiopie ont adopté une déclaration commune, mettant fin à plusieurs années d'hostilité et de confrontation, et organisant une coopération fructueuse entre les deux pays. Cette coopération a déjà porté des fruits notamment en matière de sécurité. Les maquisards éthiopiens qui opéraient contre leur pays à partir du Soudan ont pris le pouvoir à Addis Abéba, et à Asmara, tandis que les rebelles soudanais de la SPLA, qui frappaient à partir de leurs sanctuaires en Ethiopie ont été priés de quitter le territoire éthiopien. Ils ont donc été obligés de se replier sur le

.../...

Sud Soudan, d'où il ont été pourchassés par une force supérieure en nombre et en puissance de feu. Grâce à la coopération de l'Ethiopie, la SPLA déjà exangue et divisée a perdu beaucoup de terrain et une trentaine de villes du Sud - Soudan devant l'avance des troupes gouvernementales (Khartoum) exécutant une mission sacrée à elles confiées par le représentant d'Allan, le Général el Béchir.

Mais cette normalisation étnio-arabe a répandu une onde de peur au Kenya et en Uganda, qui craignent que la liquidation de la guérilla au Sud-Soudan ne prélude à des troubles inspirés par l'Islam parmi les minorités musulmanes présentes dans ces deux pays. Mais officiellement, les relations entre l'Ethiopie et ses voisins d'Afrique noires sont excellentes. Le Président du Kenya s'est même senti autorisé, de part l'amitié éthio-kenyane, de conseiller au Président MELES ZENAWI de ne pas prôner ouvertement la sécession de l'Erythrée. Un Conseil qui a été " apprécié " et prestement repoussé, parce que le maître de Nairobi oubliait qu'en matière de diplomatie, point ne sert de paraître plus royaliste que le roi. N'est ce pas le nouveau régime éthiopien qui insiste pour que l'OUA s'abstienne de prendre toute résolution en faveur de l'intégrité territoriale de l'Ethiopie, afin d'éviter le piège de la contradiction entre l'intégrité du territoire et l'autodétermination imaginé en Erythrée pour confirmer le verdict ... des armes ?

Très ambiguës, les relations éthio-érythréennes sont cependant loin de constituer un casse-tête pour Addis Abéba, qui en a pratiquement fait un domaine réservé. L'inévitable étant arrivé, le Président MELES ZENAWI tente maintenant de sauvegarder l'avenir, afin d'organiser les rapports entre Addis Abéba et Asmara sur une base nouvelle : celle de la coopération et non de la confrontation. Le tissu des relations économiques, culturelles et humaines est en effet tel que même l'auto-détermination recherchée par les autorités d'Asmara ne pourra pas complètement couper l'Erythrée de " la mère patrie ". La masse des deux parties en présence fait que l'Ethiopie entraînerait l'Erythrée, dans le désordre ou la prospérité. Ceci explique l'assistance technique et fraternelle que les érythréens fournissent au régime d'Addis Abéba, pour l'empêcher de tomber sous les coups de ses divers détracteurs, dont les principaux sont les Oromo. C'est la real-politik à l'éthiopienne. Les érythréens ont besoin d'un pouvoir EPRDF à Addis Abéba, pour réaliser leur indépendance comme les tigréens ont besoin du FPLE à Asmara pour se maintenir au pouvoir à Addis Abéba.

La politique extérieure de l'Ethiopie ainsi réformée, et le pays étant maintenant en paix avec lui-même et avec l'extérieur, Addis Abéba ré-intègre une place qui lui était déniée dans le concert des Nations. L'occident et les Institutions financières internationales ont repris leurs programmes de coopération et d'aide au développement, alors que sous le BERG - les donateurs se contentaient d'accorder seulement une aide humanitaire aux victimes des guerres et de la sécheresse.

Relations Ethio-kwandaïses :

Le nouveau régime éthiopien, au moment de son avènement, a adopté une position très favorable au Gouvernement rwandaïse, en déclarant que les rebelles du FPR ne sont pas les bienvenus en Ethiopie. A l'époque, un ordre de déportation avait même été donné, pour l'expulsion d'une délégation du FPR, venue à Addis Abéba pour y rencontrer un officiel du département d'état américain.

Par la suite, le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération à Kigali n'a pas pu répondre aux sollicitations de l'Ambassade, qui demandait le feu vert, afin de mettre des obstacles aux allées et venues des membres de la direction du FPR à Addis Abéba, et éventuellement de mettre fin à l'utilisation de la capitale éthiopienne, comme centre principal de transit et de lobbying. Aujourd'hui les membres de la direction du FPR utilisent la capitale éthiopienne pour leurs contacts avec les autorités étrangères et leur transit de ou vers Kampala. La Commission Politico-Militaire Mixte (CPMM) créée par l'accord de cessez-le-feu d'Arusha (Juillet 1992) siège régulièrement au siège de l'OUA à Addis Abéba et les autorités éthiopiennes sollicitées par l'OUA accorde toutes les facilités d'immigration aux délégués du FPR.

Depuis l'avènement du Gouvernement de Transition (5 partis politiques), aucune autorité Gouvernementale n'est venue en Ethiopie pour contacter les autorités de ce pays. De même, la visite promise par le Ministre des Affaires Etrangères de l'Ethiopie, en retour de la visite du Ministre rwandaïse des Affaires Etrangères et de la Coopération à Addis Abéba en Août 1991 - cette visite n'a toujours pas eu lieu. L'un des points marqués par les rebelles du FPR dans leur lutte pour le pouvoir est que les autorités de certains pays semblent réserver leurs contacts avec le Gouvernement rwandaïse, pour ne pas donner l'impression de donner la caution à un régime sérieusement bousculé par les événements que l'on connaît.

2. SUDAN :

Politique intérieure

La fin de l'année 1991 et le début de 1992 ont dû donner au Général OMAR HASSAN EL BECHIR, des moments de bonheur. Le Chef de l'Etat soudanais qui venait de connaître de longues nuits sans sommeil à cause de la guerre du Golfe et de la désarticulation de son frère et ami irakien, SADDAM HUSSEIN, avait maintenant de quoi se réjouir. Son ennemi intime, le Colonel MENGISTU HALLE MARIAM venait de perdre le pouvoir en Ethiopie - et l'Ethiopie elle-même, démembrée, ne pouvait plus se payer le luxe de soutenir ouvertement la rébellion de JOHN GARANG au Sud Soudan. Qui plus est, la SPLA (Soudan People's Liberation Army) venait de connaître une douloureuse scission interne avec l'apparition de Factions - celle de GARANG, dite de Torit, et celle du Commandant LAM AKOL, dite de Nassir - qui toutes les deux étaient virtuellement en fuite aux confins du Kenya et de l'Uganda, devant la poussée foudroyante de l'armée gouvernementale. L'âme en paix, le Président OMAR HASSAN EL BECHIR devait en plus recevoir un autre cadeau d'Allah, tout puissant et miséricordieux : le Soudan annonçait pour la première fois depuis plus de 10 ans, un surplus de la production agricole.

Comme cette surproduction agricole ne pouvait pas profiter aux infidèles du Sud, le Président eu la magnanimité d'autoriser, à partir du 19 Avril 1992, la reprise des vols humanitaires pour les " soudanais " du Sud, à partir d'aéroports Kenyans. Un communiqué de l'Ambassade du Soudan à Addis Abéba daté du 23/4/1992, a saisi cette occasion pour souligner, " beyond any doubt ", la profondeur des principes humanitaires du Gouvernement soudanais, et la priorité donnée à l'allègement des souffrances de ses citoyens sans distinction de race, de religion ou de croyance religieuse.

Sûr de ses positions, le Gouvernement de Khartoum annonça la reprise des pourparlers de paix avec les rebelles pour le 24 mai 1992 à Abuja (NIGERIA) dans l'espoir que les deux factions rebelles allaient encore provoquer le report des négociations. Le round précédent avait en effet été remis parce que la faction de JOHN GARANG avait posé comme condition que la faction de NASSIR participe aux pourparlers - aux côtés de la délégation gouvernementale !

.../...

Devant cette panoplie de miracles d'Allah pour récompenser la révolution intégriste dirigée par le Lt-Général Othman EL BECHIK, ce dernier décréta que seule la loi coranique aurait cours légal au Soudan, et que les partis politiques étaient définitivement interdits. Pourtant, les cris de joie des "fidèles" n'ont pas entièrement étouffé les grincements de dents des victimes de la guerre et de la famine au Sud-soudan et même dans les camps installés aux abords de la capitale Khartoum.

#### Politique Extérieure.

Au Soudan comme dans d'autres pays, la politique extérieure est le reflet à l'extérieur, de la situation à l'intérieur du Pays. Ainsi par exemple, l'alignement du Soudan sur la position de l'Irak, lors de la guerre du Golfe n'était rien d'autre que l'expression extérieure des difficultés persistantes dans les relations soudano-soudienne. De même, l'Ethiopie qui n'est pas un pays arabe et qui est situé loin du théâtre des opérations de la Tempête du désert, a pris position contre l'Iraq pour le plaisir de mettre en évidence les errements du Soudan, à l'époque "ennemi".

Mais au moment où nous mettons ce rapport sous presse, le Soudan vit en bon voisinage avec l'Ethiopie et le Tchad - mais pas avec le reste de ses voisins : l'Egypte, le Zaïre, Centrafrique, l'Uganda et le Kenya.

Les autres voisins arabes, comme les monarchies pétrolières du Golfe se méfient de l'intégrisme qui a pignon sur rue à Khartoum, et la coopération stratégique qui existe avec la République Islamique d'Iran.

Quant aux pays maghrébins, ils tiennent le régime soudanais en profonde désaffection, à cause précisément des camps d'entraînement que les mollahs iraniens entretiennent au Soudan, pour renverser tous les régimes non intégristes d'Afrique du Nord. Le FIS d'Algérie a failli prendre le pouvoir dans ce pays à partir de ses bases, réseaux et connections au Soudan et en Iran.

D'après les agences occidentales de renseignement, le Soudan, avec l'aide de l'Iran, a repris le flambeau de la propagation de l'Islam et de la subversion intégriste en Afrique comprise entre Zanzibar, le Golfe de Guinée, la Méditerranée et la Mer Rouge. Les troubles "intégristes" qui agitent régulièrement l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte et les partis politiques "islamistes" d'Ethiopie ont des filières qui remontent jusqu'à Monsieur HASSAN EL TOURKABI, le Chef spirituel de la junte militaire intégriste du Soudan.

En Afrique noire, les cibles " traitées " par l'intégrisme de Khartoum vont aussi loin que Zanzibar, où il existe une forte communauté musulmane. Les zones côtières de la Tanzanie et du Kenya généralement désignées sous le vocable de "Swahili Belt" sont également visées par l'organisation intégriste de Monsieur HASSAN EL TOURABI, qui lorgne également sur la communauté des musulmans d'Uganda. L'Islam d'Uganda n'a pas encore, cela est connu, perdu tout espoir de voir le très pieux IDI AMIN, qui prie toujours à Jeddah, revenir au pays pour y exécuter la volonté d'Allah, avec l'aide du Dr. TOURABI. Déjà, le Gouvernement soudanais s'emploie à préparer le terrain en " nettoyant " les poches de la SPLA (HASSIR Faction) qui constituent le dernier obstacle " juéo-païen " entre les musulmans du Soudan et ceux du West Nile en Uganda. Monsieur JUMA ORIS, un ex-officier du régime d'IDI AMIN est toujours actif au Soudan, où il entretient une " milice islamique ". Les autorités ugandaises sont tellement sensibles au péril intégriste qu'elles maintiennent en prison l'ex-Ministre MOSES ALI, aussi longtemps que le Président MUSEVENI ne sera pas assuré que l'Uganda National Rescue Front (UNRF) composé de Lughara et d'Ariga islamisés n'a pas été démantelé. L'UNRF est un mouvement rebelle, qui était commandé par le Général MOSES ALI, et qui était armé par le Soudan et la Libye. Monsieur MUSEVENI a attiré MOSES ALI dans un piège, en lui donnant un Ministère avec la promesse d'intégrer certains de ses combattants dans la NRA. Il est resté dans le Gouvernement Ugandais pendant 3 ans avant d'être arrêté pour complot islamiste !

Au Kenya, la diplomatie internationaliste intégriste de KHARTOUM n'est pas étrangère au refus du Gouvernement de Nairobi, d'enregistrer comme parti politique, le parti des mollans de Nompassa.

Avec les pays occidentaux, le Soudan se permet des extravagances, puisqu'il est certain de compenser le manque à gagner en termes de coopération par l'apport des petro-dollars - de l'Iraq avant la guerre du Golfe, et de l'Iran aujourd'hui.

Toutes les dénonciations de la Charia de l'interdiction des partis politiques, et du génocide sur les populations du Sud n'ont pas suffi pour convaincre le régime de Khartoum de changer de politique.

Aussi, la coopération au développement a été suspendue jusqu'à nouvel ordre. Mais pour le Général OMAR HASSAN EL BECHIR, cela ne constitue qu'un risque calculé. Il est en effet question de montrer aux bailleurs de fonds arabes et musulmans (Libye, Iran) que le Soudan est victime de son entière dévotion à la volonté d'Allah, pour provoquer une croisade financière encore plus importante du fait que le Soudan est un pays de la Ligne de Front ou un champ de confrontation entre les croyants (musulmans) et les infidèles (les occidentaux).

Dernièrement encore, le régime de Khartoum a réitéré un nouveau tour d'adresse, en annonçant une aide alimentaire humanitaire à la "Somalie " frère et musulmane ", alors que dans le Sud du Soudan, la famine vient de décimer le tiers de la population en moins de dix ans. Et comme si cela ne suffisait pas, Khartoum vient d'exporter vers l'Irak, 20.000 tonnes de viandes : ce qui a achevé d'étonner l'Occident, fort embarrassé devant ses opinions publiques, d'organiser de coûteux ponts aériens pour l'opération Lifeline Sudan, en faveur des populations d'un pays qui exporte vers...l'Irak, son surplus de production de viande bovine !

Mais les occidentaux et les Nations Unies n'ont pas d'autre choix. S'ils suspendent l'opération Lifeline Sudan, les populations du Sud seront entièrement décimées et ce n'est pas le Lt-Général EL BECHIR qui versera une larme devant le sort fatal d'une poignée d'infidèles !

#### Relations entre le Soudan et le Rwanda

Les relations soudano-rwandaïses peuvent être qualifiées de " très bonnes ". Cependant, elles ont besoin d'un coup de pouce. L'Ambassadeur RUKIRA a quitté ce poste sans avoir présenté ses Lettres de créance au Président du Soudan. De même, je viens moi-même de faire près d'une année dans l'attente de recevoir ces Lettres. Les autorités du Soudan risquent de penser qu'il y a refroidissement délibéré et d'adopter une autre attitude.

Le Soudan se sent proche du Rwanda à cause notamment des problèmes de la guerrilla du Sud-Soudan, soutenue par le régime du Kampala, qui parraine également le FPR.

.../...

Aussi, Khartoum accorde sur demande et avec empressement, les autorisations de survol et d'atterrissage pour nos aéronefs, y compris l'avion présidentiel.

Il y a lieu d'envisager un réchauffement de nos relations avec le Soudan, par l'accréditation de l'Ambassadeur du Rwanda en Ethiopie auprès du Gouvernement soudanais.

.../...

CHAPITRE III : ORGANISATIONS INTERNATIONALES DE NOTRE JURIDICTION

## 1. ORGANISATION DE L'UNITE AFRICAINE

### 1. Relation entre l'OUA et le Rwanda

Depuis la fondation de l'Organisation de l'Unité africaine en 1962, ses relations n'ont jamais été aussi intenses que depuis le 1er octobre 1990, jour où le FPR avec l'appui manifeste de l'Uganda mais officiellement nié, lança sa première attaque armée de grande envergure contre la République rwandaise.

Le Secrétaire Général de l'OUA a en effet personnellement participé aux différents sommets en vue de trouver une issue négociée à la crise ainsi créée ou a été représenté par des émissaires spéciaux. Il vient de visiter officiellement le Rwanda deux fois, tandis que depuis le Sommet de l'OUA à Dakar, il est devenu un personnage central et personnellement engagé, à faire aboutir le processus de négociation commencé par l'actuel Gouvernement de Transition.

Il y a lieu de souligner que Monsieur SALIM AHMED SALIM a été " relancé " par cette Ambassade, sur instruction expresse du Chef de l'Etat. Nous nous sommes employés à encourager le Secrétaire Général à reprendre le rôle qui est le sien, et à se saisir du dossier rwandais, qui cadre bien avec le nouveau rôle de l'OUA en matière de prévention, de gestion et de résolution des conflits.

L'approche nouvelle du Gouvernement de Transition consistant à séparer le différend rwando-ugandais lié à la violation de la frontière internationale entre les 2 pays et la guerre entre les troupes gouvernementales et celles du FPR - cette approche est à la base du retournement du Secrétaire Général, qui était manifestement en train d'abandonner suite aux "frustrations" qu'il avait récoltées au moment de l'échec du GOMN 1 et du non déploiement du GOMN Zaïro-Nigérian. Après la formation du Gouvernement d'Avril 1992 le Secrétariat Général de l'OUA a retrouvé sous sens élevé de responsabilité et a accepté de prendre une part active dans la relance des pourparlers de paix, à Dakar, puis à Arusha (Tanzanie). Dans ces négociations, l'OUA assume un rôle de modérateur, tandis que le Président de la République Unie de Tanzanie est le facilitateur officiel. Le Maréchal MOBUTU SESSE SEKO reste médiateur, même si son rôle a été vidé de toute substance d'autant plus que son action reste handicapée par les événements plus pressants qui agitent la transition démocratique au Zaïre.

Au moment de la rédaction de ce rapport, ces pourparlers sont dans une phase avancée. Le Secrétaire Général de l'OUA, Monsieur SALIM AHMED SALIM suit personnellement au jour le jour, le déroulement des séances de négociations d'Arusha. Son Représentant Spécial, le DR. M.T. MAPURANGA lui donne un briefing journalier, sollicite et obtient de lui les instructions sur l'attitude à tenir ou l'approche à recommander aux parties aux négociations. Monsieur SALIM AHMED SALIM a pris le risque de faire du conflit rwandais, une affaire personnelle, dont il doit naturellement digérer l'échec ou récolter les fruits du succès. C'est notamment grâce à ses "consultations" avec le Président en exercice, Son Excellence Monsieur ABDOU DIOUF, qu'il a été possible d'obtenir la participation du Mali au GOMN II.

De plus, le secrétaire Général grâce à ses relations, a pu venir à bout des hésitations du Zimbabwe, dont le Président, Son Excellence Monsieur ROBERT MUGABE, était tiraillé entre les analyses contradictoires de ses conseillers. Le principe était que le Zimbabwe allait participer au GOMN seulement si l'analyse des données de la crise rwandaise concluait à une possibilité de succès, pour éviter un enlisement inutile, alors que l'engagement de l'armée zimbabwéenne au Mozambique provoquait déjà des controverses dans le pays et alimentait des critiques acerbes contre la gestion de la ZANU.

C'est Monsieur SALIM AHMED SALIM qui a pu convaincre le Président du Zimbabwe de l'existence d'un engagement sérieux du FPR et du Gouvernement rwandais d'arriver à une paix de braves, d'autant plus que le Président de l'Uganda avait lui-même confirmé au Secrétaire Général de l'OUA qu'il soutiendrait une solution "équitable", excluant le retour en Uganda, des "déserteurs" de la NRA et des recrues qui ont rejoint le FPR en provenance du Zaïre, du Burundi et ... du Rwanda.

Nous sommes en mesure d'affirmer que le Secrétaire Général de l'OUA a donc personnellement joué un rôle dynamique, pour convaincre tous les concernés, de la faisabilité d'une mission africaine de pacification au Rwanda. Il y a lieu de se réjouir des résultats atteints, mais aussi du rôle modérateur que les efforts de Monsieur SALIM AHMED SALIM ont exercé sur les extrémistes du FPR, qui caressaient l'idée d'une victoire militaire et d'un défilé triomphal à Kigali.

.../...

Rien n'est en effet plus désarmant que la perspective d'obtenir la plupart de ce que l'on désire sans devoir se battre ! Du coup, Monsieur SALIM AHMED SALIM a tempéré l'ardeur belliqueuse du FPR, dont l'état major était devenu plus attentif au discours pacifiste, surtout après le choc de la mort du trio Kwigama, Bayingana, Bunyenzi et du refoulement vers l'Uganda à la fin du mois d'octobre 1990.

L'option d'une solution négociée est également intéressante pour le Chef de l'Etat ougandais qui se débarrasserait ainsi de ses amis " rwandais " sans devoir ponctionner sur ses stocks d'armes et de munitions pour les propulser au pouvoir dans " leur pays ". Les initiatives discrètes du Secrétaire Général de l'OUA ont donc été payantes pour le Rwanda et son Gouvernement, qui ont ainsi reçu une bouffée d'oxygène, afin de se présenter à la table de négociation en connaissant les intérêts des parties en présence, et avec le soutien, non seulement des observateurs non-africains, mais aussi et surtout des pays de la région, du Président en exercice et d'autres pays africains comme le Nigéria, le Zimbabwe et le Mali.

Cette Ambassade recommande que le Gouvernement rwandais, capitalise sur ces amitiés africaines manifestées en période difficile, et que la politique extérieure du Rwanda consolide ces amitiés politiques et les transforme en une coopération qui permettrait à notre pays d'être assuré de l'appui fraternelle de ces pays. Même après la guerre.

A côté de ces actes d'une inestimable prévenance, il y a lieu de souligner que Monsieur SALIM AHMED SALIM a engagé l'OUA au Rwanda, en prenant le risque d'y effectuer des dépenses non prévues au Budget. Il vient d'autoriser la nomination d'un fonctionnaire résident, Monsieur JOSEPH (JOE) FELLI, pour suivre l'évolution de la situation sur le terrain.

Dans les négociations d'Arusha, Monsieur SALIM AHMED SALIM est non seulement représenté par l'un de ses adjoints, mais aussi, il libère les interprètes qui permettent aux membres anglophones du FPR et aux observateurs de suivre les réunions et de placer, éventuellement leur point de vue. Le Secrétaire Général s'est donc engagé corps et biens.

.../...

Au moment où nous mettons ce document sous presse, nous apprenons que le Secrétaire Général vient de disponibiliser 400.000 \$US pour le paiement des per diem des officiers membres du GOMH.

Pour ce qui est des aspects de nos relations, autres qu'en rapport avec la crise du conflit armé, il y a lieu de souligner que le Rwanda, et singulièrement son Ambassade à Addis Abéba est tenu en bonne estime au Secrétariat Général de l'OUA. L'Ambassade est régulièrement en contact avec le Secrétaire Général et ses adjoints, ainsi qu'avec les autres membres du staff de l'Organisation pour le suivi de l'une ou l'autre question d'intérêt mutuel. La représentation diplomatique en Ethiopie participe aux travaux du Comité Directeur Permanent de l'OUA et à ceux du Comité Directeur du Fonds Spécial d'Assistance d'Urgence pour la Lutte contre la Sécheresse et la Famine en Afrique. De part son sérieux et son expérience dans les délibérations du Comité Consultatif sur les questions Administratives, Budgétaires et Financières de l'OUA, l'Ambassade est devenu une autorité et une référence respectée chaque fois qu'il y a discussion sur un problème budgétaire.

Le Rwanda est cependant faiblement représenté au sein du Staff : un seul cadre de la catégorie des professionnels en la personne de Monsieur KINUMA FAUSTIN, récemment promu au rang de Directeur des Finances. Deux secrétaires bilingues rwandaises (personnel d'appui) travaillent également au Secrétariat Général. Un certain nombre d'ex-rwandais y détiennent des postes importants, mais sous le quota de l'Uganda ou de la Tanzanie. Ils entretiennent des relations normales avec l'Ambassade, montrent un intérêt discret à la situation actuelle au Rwanda et donnent un coup de main clandestin au FPR.

Il faut bien noter que les candidatures des rwandais, même celles récemment présentées sont souvent rejetées parce que non compétitives par rapport à celles des autres pays. A l'avenir les services concernés devraient tout faire pour présenter les candidats faisant preuve d'un haut niveau d'études et d'une grande expérience.

.../...

Par ailleurs, le déséquilibre dans la représentativité des pays au sein de l'OUA, devient de plus en plus un vice que dénonce régulièrement les Ambassades Africaines représentées à Addis Abéba. Il faudra noter aussi qu'à l'avenir le recrutement sera fonction de la fréquence des contributions des pays au budget de l'Organisation. Le Rwanda accuse deux ans d'arriérés au paiement de ses cotisations au budget de l'OUA.

#### Activités Générales de l'OUA

Les feux des projecteurs de l'actualité sont concentrés sur les activités de l'OUA à l'occasion des Conseils des Ministres et du Sommet annuel. En dehors de ces grands événements, que certains humoristes comparent aux grands - messes, on a l'impression qu'il y a un vide entre les sessions.

Mais en réalité, depuis le début de cette année, l'activité à l'OUA est accaparée par les grandes crises qui secouent un grand nombre d'Etats membres. Cela va des graves turbulences internes aux conflits inter-Etat, en passant par la démocratisation qui souvent, force la main des dirigeants trop peu pressés à prendre acte de la volonté de la population de prendre le train du changement.

Depuis janvier, 1992, la Somalie est un Etat désarticulé ; l'Ethiopie est un pays démembré ; l'Erythrée est une réalité étatique incontournable ; Djibouti connaît la guerre civile malgré la présence de 4.000 hommes de l'aéro-navale française ; le Libéria est l'enfant terrible de la CEDEAO ; le Soudan s'est transformé en Etat islamique sans le proclamer officiellement, l'Angola et le Mozambique se sont engagés sur un chemin difficile vers la paix ; l'Afrique du Sud est entrée dans une ère de turbulences devant donner lieu à un accouchement douloureux de la loi de la majorité ; le Zaïre a sombré dans une semi-anarchie ; le Cameroun, le Togo, le Nigéria et plusieurs autres pays ont fait apprentissage de la démocratie et l'OUA s'est toujours mis en devoir de se dépêcher au chevet de chaque malade.

Il en est de même pour l'observation d'élections. Le Secrétaire Général de l'OUA a envoyé des observateurs en Angola, Centrafrique, Ghana, etc... toujours sur insistance des Gouvernements de ces pays, qui tentent de se faire délivrer des certificats d'innocenteté et de transparence. Cela ne s'est pas toujours fait avec bonheur.

En matière de " libération " l'OUA a toujours l'oeil rivé sur l'Afrique du Sud, qui reste malgré tout un pays à libérer même si l'on admet unanimement que ce n'est pas un cas de décolonisation. Les événements d'Afrique du Sud, qui se font sur fond de violences politiques et tribales généralement encouragés par diverses forces politiques (y compris le Gouvernement) font l'objet d'un suivi par le Comité Ad Hoc de l'OUA, dont les réunions se tiennent régulièrement dans les pays de la Ligne de Front. C'est ce Comité qui agissant au nom de l'OUA, qui a demandé au Secrétaire Général d'envoyer des équipes d'observateurs, appelés " monitoring team ", avec l'objectif d'affirmer l'implication de l'Afrique et de la Communauté Internationale dans le processus de démocratisation de l'Afrique du Sud. La position de l'OUA consiste à encourager les réformes entreprises par le Président FREDERIK DE KLERK, à condamner les violences politiques présentées sous une forme tribale, tout en essayant d'aménager une atmosphère propice aux pourparlers qui devraient mettre fin à ces violences.

Le conflit du Libéria continue pour sa part à constituer un inextricable casse-tête pour l'OUA. L'organisation continentale s'y est engagée à l'époque de la Présidence Ugandaise - qui a pris fait et cause pour l'initiative de la CEDEAO et pour l'ECOMOG - la force d'interposition constituée à la hâte après l'assassinat du Président SAMUEL K. DOE. Depuis l'OUA s'est laissée entraîner dans un borbier par l'ECOMOG, qui malgré la force de ses effectifs, de sa logistique et sa puissance de feu, ne parvient toujours pas à " imposer " une solution pacifique au conflit. Déjà, certains pays membres de la CEDEAO appellent les autres à ajuster le tir et à tenir compte de l'élément " Charles Taylor ", qui contrôle tout le pays à l'exception de la capitale, désormais placée à portée de l'artillerie du NPFL (National Patriotic Front of Liberia).

Mais cette douloureuse révision exige de l'ECOMOG, le courage d'accepter de perdre la face devant une bande d'irréductibles guerriers. Mais le prix de la paix n'est-il pas précisément ce courage de regarder la réalité de face ?

.../...

Quoi qu'il en soit, l'OUA continue d'affirmer qu'elle soutient l'action de l'ECOMOG et de la CEDEAO même si Monsieur HERMAN COHEN du Département d'Etat US a déjà reconnu "off record" que l'ECOMOG est devenu une force belligérante partie au conflit et que le corps expéditionnaire ouest africain ne peut plus être une force neutre d'interposition. Ses avions (les Alpha Jet nigériens) ont déjà procédé au bombardement aveugle de quartiers civils de la capitale Monrovia, coupables d'avoir été infiltrés par les forces du NPFL de Charles Taylor.

Sur d'autres tableaux, l'OUA est également restée active en matière d'intégration économique dans le domaine de la protection de l'environnement et de la promotion des droits de l'homme, spécialement ceux de l'enfant africain.

A chaque rencontre avec les dirigeants des Etats membres, le Secrétaire Général ne se prive jamais de rappeler que le Secrétariat Général attend de recevoir les instruments de ratification du Traité d'Abuja.

Une vingtaine seulement de ratifications en deux ans ne permettent toujours pas à ce Traité d'entrer en vigueur. Le Rwanda figure parmi les pays qui ne l'ont pas encore ratifié malgré les appels incessants de cette Ambassade.

Côté finances, l'OUA se trouve dans le creux des vagues. En ouvrant les travaux du Comité Consultatif, le 16/11/92, le Secrétaire Général, Son Excellence Monsieur SALIM AHMED SALIM a révélé qu'il reste à l'Organisation, suffisamment de fonds pour couvrir 4 mois de fonctionnement. Aussi, Monsieur SALIM AHMED SALIM est réduit à faire du porte à porte, au risque de paraître " désagréable " vis-à-vis des autorités des Etats membres. A chaque rencontre, le rappel des obligations financières vient directement après les civilités diplomatiques et les salutations.

Pour boucler ce survol des activités de l'OUA, signalons que l'Organisation a accordé cette année, à travers le FSAU (Fonds Spécial d'Assistance d'Urgence pour la Lutte contre la Sécheresse et la Famine en Afrique), une subvention de 500.000 \$US au Zimbabwe, Malawi, Mozambique et Zambie - tous des pays de l'Afrique Australe ayant connu une grave sécheresse - la plus grave depuis un siècle.

2. COMMISSION ECONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE (CEA)

1. Allocution de fin d'année du Secrétaire Exécutif de la CEA :

Contrairement à son prédécesseur qui avait l'habitude de prononcer son discours annuel au mois de Janvier de chaque année, le Secrétaire Exécutif par intérim de la CEA, le guinéen Issa B. Y. Diallo a prononcé son allocution le 12 Décembre 1991 sous le thème de " La situation Economique et les changements en Afrique et dans le monde : 1991 - 1992 ".

1.1. Evaluation préliminaire des résultats économiques de l'Afrique en 1991 et prévisions pour 1992 :

A. La situation économique en 1991 :

Dans son mot d'introduction, Monsieur Diallo a signalé que l'année 1991 avait été particulièrement riche en bouleversements, ayant des implications importantes à long terme et des répercussions à court terme qui ont grandement influencé les conditions économiques dans le monde en général, et en Afrique en particulier. D'autre part, de nombreux pays africains ont connu des bouleversements dûs à ce qui peut être interprété comme une transition vers la démocratie, avec les situations économiques et sociales préoccupantes qu'ils engendrent.

De même les économies africaines ont pâti des retombées de la Crise du Golfe, surtout suite à la très forte hausse des prix du brut dans la deuxième moitié de l'année.

Parmi les facteurs déterminants de la conjoncture relativement favorable en 1991, il faut considérer, en premier lieu, le prix du pétrole qui se situait pour le Brut aux environs de 20 dollars le baril, soit un prix inférieur à la moyenne de 1990, au cours de laquelle il a atteint 40 dollars en fin septembre 1990, au plus fort de la Crise du Golfe.

Un pétrole de près de 18% moins cher en 1991 ne pouvait qu'être bénéfique pour la majorité des pays africains importateurs du pétrole. Avec une facture pétrolière allégée, certains de ces pays ont pu augmenter leurs importations de biens intermédiaires et d'investissements entraînant ainsi une croissance économique plus rapide.

.../...

Du fait d'une bonne pluviométrie, l'année 1991 a été bien meilleure que celle de 1990. Mais si la production agricole de 1991 est plus élevée que celle de 1990, la situation alimentaire n'a pas connu la même évolution surtout dans la corne de l'Afrique où des millions de personnes étaient touchés par la famine.

L'évolution économique en 1991 a été également influencée par les Programmes d'ajustement structurel appliqués dans différents pays. Si les résultats de ces programmes sont en général favorables dans l'agriculture, les choses sont beaucoup moins claires dans les autres secteurs où les conséquences sociales sont plus que dramatiques suite à la réduction du personnel.

En matière de finances publiques, les prévisions budgétaires de 1991 se sont généralement traduites par une réduction des déficits, notamment en rationalisant les dépenses. Ces mesures se situaient dans la plupart des cas, dans le cadre des programmes d'ajustement structurel.

Sur le plan extérieur, la reprise s'est faite attendre dans les pays industrialisés, comme en témoignaient les mouvements erratiques des cours des principales bourses, celle de New York notamment.

La compression de la demande pour les matières premières non pétrolières produites dans la région s'est traduite par une augmentation très faible des exportations alors que les importations, quant à elles, auraient stagné.

Les recettes provenant des services, en particulier le tourisme qui représente un secteur important dans de nombreux pays, notamment en Afrique du Nord et en Afrique de l'Est, n'avaient pas encore retrouvé le niveau antérieur à la Guerre du Golfe. De même du fait de cette guerre, les transferts des travailleurs expatriés, qui se chiffraient à plusieurs milliards de dollars pour l'Egypte et le Soudan, ont très sensiblement diminué.

.../...

Comme pour les années précédentes, la question de la dette extérieure de l'Afrique est restée, en 1991, au centre des préoccupations des pays africains. En fait selon les estimations préliminaires de la CEA, l'accroissement en pourcentage, de la dette totale de l'Afrique devait être légèrement supérieur à celui de l'année précédente, soit environ 3% contre 2,5%. Ce qui représente une dette totale africaine de l'ordre de 280 milliards de dollars.

La structure de la dette extérieure de l'Afrique en 1991, n'était pas différente de celle de 1990. Il y a eu une stagnation de la dette commerciale du fait qu'un plus grand nombre de pays africains devenus insolvables, n'a plus accédé aux sources d'endettement privées. Quant à la dette publique (bilatérale et multilatérale), elle a connu un accroissement d'environ 3,6%, malgré les mesures d'allégement consenties, du fait que plusieurs pays n'ont pas été en mesure d'honorer leurs obligations de service de la dette.

Compte tenu de tout ce qui précède, le Chef de la CEA a conclu ce chapitre en disant que la croissance du PIB en Afrique en 1991 était estimée à 3,3% et que même au pire des cas le taux de croissance devrait être très légèrement inférieur à 3%.

#### B. Les perspectives pour 1992 :

Selon le Secrétaire Exécutif par intérim de la CEA, il ne fallait pas s'attendre à des changements importants dans les tendances telles que ci-haut développées. Ainsi l'on pourrait prévoir une croissance comparable à celle de 1991 située aux environs de 3% ; ce qui signifierait un maintien voire une légère amélioration du revenu par tête d'habitant, contrairement aux années 1980. Par ailleurs il se pourrait que la région soit maintenant entrée dans une phase de redressement progressif, essentiellement grâce aux réformes en cours, mais également grâce à un nouveau partenariat plus solidaire entre l'Afrique et la Communauté Internationale.

En 1992, le secteur agricole continuera de recueillir les fruits des réformes en cours tandis que dans les autres secteurs l'évolution sera plus lente du fait que le processus de réforme lui même est loin d'être achevé. Ainsi, les conséquences sociales des réformes sur les revenus, l'emploi et les services sociaux, continueront de représenter des obstacles considérables. Toutefois, il est encourageant de constater que les institutions de Bretton Woods qui soutiennent ses réformes dans le cadre des PAS donnent la

priorité au double objectif de croissance économique et de réduction de la pauvreté au moyen, notamment, de la création d'emplois rémunérateurs pour les couches les plus défavorisées.

Il semble aussi qu'il fallait s'attendre en 1992 à des prix élevés pour le pétrole brut, du fait d'une réduction de l'offre résultant d'une baisse des exportations soviétiques et des difficultés d'approvisionnement à partir du Koweït et de l'Irak. Cette augmentation des prix du pétrole profiterait évidemment aux pays africains exportateurs du pétrole. Mais elle risque, par ailleurs, de ralentir la croissance des pays importateurs de la région.

## 1.2. L'Afrique et les changements en cours :

### A. Les espoirs déçus et les défis à relever :

L'Afrique, comme d'autres parties du monde, est aujourd'hui engagée dans une évolution spectaculaire qui traduit le fait que les espoirs qu'avaient suscités les indépendances acquises au début des années 60 ont été déçus dans l'ensemble. Cette déception explique les mouvements en cours pour l'avènement de systèmes de gouvernements plus démocratiques. Les responsables de ces nouveaux systèmes de gouvernement auront un rôle extrêmement important à jouer, non seulement en matière d'élaboration de nouvelles constitutions et réglementations, mais surtout pour la restauration et la remise en état des services sociaux et des infrastructures de base, de même que la promotion d'une croissance économique susceptible de générer les emplois nécessaires à une main d'oeuvre en pleine expansion. Il s'agit de défis majeurs auxquels ils doivent faire face.

Bref, la démocratie et le pluralisme d'une part, et la recherche de l'unité et de la réconciliation nationale d'autre part, sont les conditions nécessaires et intimement liés, de la transformation socio-économique et d'une croissance soutenue en Afrique.

### B. Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique :

Il est indéniable que la situation économique critique à laquelle l'Afrique fait face depuis le début des années 80, n'a pas reçu toute l'attention requise de la Communauté Internationale. L'évaluation du Programme des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (PANUREDA) à laquelle l'Assemblée Générale des Nations

Unies vient de procéder la montre clairement et insiste sur l'insuffisance de l'assistance reçue par l'Afrique qui est restée en deça de ses besoins. Pour ne plus tomber dans cet engrenage, l'Afrique devrait mobiliser davantage ses propres ressources humaines et financières, avec beaucoup plus d'efficacité et de conviction pour formuler une stratégie de développement axée principalement sur l'utilisation optimale de ses ressources propres. L'Afrique devrait également s'efforcer de concevoir, avec ses partenaires, de nouveaux moyens de fournir une assistance technique faisant intervenir davantage les ressources humaines disponibles localement. Une telle approche contribuerait également à renforcer la coopération technique intra-africaine dont le financement serait beaucoup moins onéreux et donc attrayant pour les bailleurs de fonds.

Sur le plan multilatéral, la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International, restent et resteront, les principaux partenaires au développement de l'Afrique et surtout que l'aide bilatérale est très souvent liée à l'adoption des PMS qui constituent le cadre d'intervention de la Banque Mondiale et du FMI.

S'agissant de sa dette extérieure, l'Afrique devrait changer de comportement, non pas en refusant d'honorer ses obligations de servir sa dette, mais en essayant de convaincre qu'elle n'a pas les moyens de le faire. A cet égard une approche nouvelle plus pratique et plus imaginative s'avère nécessaire ; une approche fondée sur le souci commun de voir l'Afrique retrouver au moins la dynamique de la croissance économique qu'elle a perdu lorsque la crise de la dette a éclaté il y a plus de dix ans ; une approche dont l'objectif est non pas d'éliminer nécessairement la dette, ce qui n'est pas toujours réaliste, mais de la ramener à un niveau qui permette à l'Afrique, d'honorer ses obligations et d'obtenir de nouveaux prêts. Pour ce faire, il faut des investissements importants en Afrique, comparables au Plan Marshall pour l'Europe occidentale en 1946, ou à ce que vient de proposer la Commission Economique pour l'Europe en ce qui concerne les pays de l'Europe de l'Est.

### 1.3. La CEA s'organise face aux changements et aux défis :

Pour que la CEA puisse s'adapter aux changements ci-hauts cités et au nouveau partenariat qui émerge entre l'Afrique et la Communauté Internationale, une Equipe Spéciale a été mise sur pied pour se pencher sur la mission de la CEA, l'environnement dans lequel elle opère ses priorités et sa gestion. Le rapport de l'Equipe Spéciale dégage les principales orientations suivantes de l'action de la CEA :

.../...

- Travailler plus résolument à aider les Etats membres à renforcer leur coopération dans tous les domaines afin d'oeuvrer à la réalisation de la Communauté Economique Africaine ;
- Collaborer encore plus étroitement avec l'OUA, la BAD, les organisations sous-régionales, les institutions du système des Nations Unies en particulier celles issues de l'accord de Bretton Woods pour contribuer à faire en sorte que les programmes économiques des Etats membres atteignent les résultats escomptés ;
- Eviter de disperser les efforts en établissant des priorités, en visant davantage des actions concrètes qu'il faut réaliser avec efficacité et en faisant en sorte que les efforts de la CEA convergent avec ceux des Etats membres, les renforcent et produisent un impact perceptible ;
- Améliorer la qualité des produits de la CEA en faisant en sorte que les réunions, séminaires et ateliers soient moins nombreux et visent des résultats concrets et mesurables ; en contribuant à une meilleure information du monde sur les besoins de l'Afrique et une meilleure préparation de l'Afrique pour les négociations internationales ; en privilégiant dans ses recherches et publications, la qualité par rapport à la quantité ;
- S'efforcer d'avoir une gestion optimale des ressources mises à sa disposition, en ayant comme critères essentiels, la compétence, l'efficacité et l'impact réel de ses activités sur le développement économique et social de l'Afrique.

2. Conférences, Réunions et Séminaires organisés par la CEA en 1992 :

Au cours de l'année 1992, la CEA a organisé les conférences, réunions et séminaires suivants :

- Treizième réunion du Comité préparatoire de la Commission du Travail de l'Afrique australe, Lusaka 15 - 18 Janvier 1992 ;
- Réunion du Comité sous-régional pour l'Intégration de la femme au développement, Yaoundé 15 - 20 Janvier 1992 ;
- Treizième réunion ministérielle tripartite de la Commission du Travail de l'Afrique australe, Lusaka 20 - 21 Janvier 1992 ;
- Treizième réunion du Comité des compagnies aériennes de la CEPGL, Gisenyi ;

.../...

- Comité de mobilisation des ressources (UNTACDA) Abidjan 29 - 31 Janvier 1992 ;
- Séminaire d'orientation sur la mise en valeur des ressources humaines et la mise en place d'institution dans le domaine des transports et des communications (pays francophones ) Dakar 4 - 7 Février 1992 ;
- Réunion des Secrétaires Exécutifs des commissions régionales, Addis Abéba 10 - 11 Février 1992 ;
- Comité de suivi du MULPOC de Tanger, 10 - 12 Février 1992 ;
- Séminaire d'orientation sur la mise en valeur des ressources humaines et la mise en place d'institutions dans le domaine des transports et des communications (pays africains anglophones), Nairobi 11 - 14 Février 1992 ;
- Réunion du Groupe d'experts des économistes africains sur le développement socio-économique, Addis Abéba ;
- Réunion des chefs de Secrétariat des institutions parrainées par la CEA, Yaoundé 17 - 18 Février 1992 ;
- Séminaire sur les compétences et méthodologies pour l'évaluation de technologies saines pour l'environnement dans le domaine des matériaux nouveaux, Conakry 21 - 28 Février 1992 ;
- Réunion du Comité sous-régional pour l'intégration de la femme au développement, Lusaka 2 - 4 Mars 1992 ;
- Atelier sur l'utilisation du manuel sur l'amélioration de la sécurité routière par l'adoption de mesures d'aménagement à faible coût pour supprimer les points noirs causes d'accidents, Gaborone 4 - 13 Mars 1992 ;
- Septième session de la Conférence des planificateurs, statisticiens et démographes africains, Addis Abéba, 2 - 7 Mars 1992 ;
- Sixième conférence des Ministres africains des affaires sociales, Abuja 9 - 15 Mars 1992 ;
- Comité de suivi du MULPOC de Lusaka, 16 - 17 Mars 1992 ;

.../...

- Réunion intergouvernementale des experts dans le domaine des ports et des cadres des administrations portuaires, Addis Abéba 18 - 20 Mai 1992 ;
- Réunion du Comité sous-régional d'intégration de la femme au développement, Gisenyi ;
- Réunion du Comité sous-régional d'intégration de la femme au développement, Addis Abéba 1 - 3 Avril 1992 ;
- Troisième réunion du Comité Régional Africain de Coordination pour l'intégration de la femme au développement, Addis Abéba 6 - 8 Avril 1992 ;
- Groupe de travail sur le transport aérien, Nairobi 6 - 9 Avril 1992 ;
- Dixième réunion du Comité Intergouvernemental d'experts des pays africains les moins avancés (PMA), Addis Abéba, 7 - 9 Avril 1992 ;
- Treizième réunion du Comité technique préparatoire plénier, Addis Abéba 10 - 16 Avril 1992 ;
- Onzième réunion de la Conférence des Ministres des pays africains les moins avancés, Addis Abéba 17 - 18 Avril 1992 ;
- Sixième réunion du Comité ministériel de suivi des Dix de la conférence des Ministres responsables de la planification, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources humaines, Addis Abéba 18 - 19 Avril 1992 ;
- Vingt-septième session de la Commission/dix-huitième réunion de la conférence des Ministres responsables de la planification économique et du développement, Addis Abéba 20 - 24 Avril 1992 ;
- Réunion du Groupe de travail sur le matériel pour les transports et les communications, Addis Abéba 4 - 6 Mai 1992 ;
- Réunion du bureau de la 10<sup>e</sup> Conférence des Ministres africains de l'industrie, Dakar 19 - 24 Octobre 1992 ;
- Deuxième conférence extraordinaire des Ministres chargés des Télécommunications, Abidjan 14 - 27 Mai 1992 ;
- Réunion du Groupe de travail sur le transport aérien, le Caire 31 Octobre - 4 Novembre 1992 ;

.../...

- Réunion du Groupe d'experts ad hoc sur la protection de l'environnement naturel et aménagé au moyen de mesures concernant le développement des établissements humains, Addis Abéba, 30 Novembre - 4 Décembre 1992 ;
- Réunion du Groupe d'experts sur la science et la technologie nucléaires, Addis Abéba 1 - 8 Juin 1992 ;
- Réunion interinstitutions sur les ressources en eaux, Addis Abéba 15 - 19 Juin 1992 ;
- Réunion du Groupe d'experts ad hoc sur la possibilité de fabriquer des produits chimiques de base à partir du gaz naturel, Addis Abéba 29 Juin - 3 Juillet 1992 ;
- Réunion d'experts ad hoc sur le système d'information géographique, Addis Abéba 6 - 10 Juillet 1992 ;
- Réunion intergouvernementale d'experts sur les routes transafricaines, Addis Abéba :
- Réunion du Groupe de travail de l'UNTACDA sur les routes et les transports routiers, Addis Abéba 13 - 17 Octobre 1992 ;
- Atelier sur les besoins en formation en matière de planification et de programmation du développement agricole pour la sous-région de l'Afrique du Nord, Tanger 26 - 29 Octobre 1992 ;
- Réunion du Groupe spécial d'experts chargés d'examiner les stratégies propres à améliorer les compétences des femmes en matière d'intégration et de prise de décisions, Addis Abéba 9 - 12 Novembre 1992 ;
- Réunion sous-régionale sur la définition des priorités sous-régionales et nationales dans le contexte de la deuxième décennie du Développement Industriel de l'Afrique (pour la sous-région de la CEEAC), Brazaville 16 - 19 Novembre 1992 ;
- Réunion du Comité permanent sur l'harmonisation et l'uniformisation, des systèmes d'information dans les institutions sous-régionales et régionales en Afrique, Addis Abéba 18 - 20 Novembre 1992 ;

.../...

- Atelier sur les ressources alimentaires traditionnelles et non ordinaires en Afrique (pour les pays africains francophones), Douala 23 - 26 Novembre 1992 ;
- Réunion du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique, Nairobi 24 - 25 Novembre 1992 ;
- Stage de formation aux techniques de pointe en matière d'évaluation et d'analyse des données socio-économiques et démographiques (pour les pays anglophones), Harare 16 Novembre - 5 Décembre 1992 ;
- Séminaire sur la situation de la dette extérieure de l'Afrique et les incidences de la baisse des cours des produits de base sur la capacité des pays africains à assurer le service de leur dette extérieure ;
- Groupe de Travail de l'Equipe spéciale interorganisation sur la situation économique critique, le redressement et le développement en Afrique, Addis Abéba 7 - 9 Décembre 1992 ;
- Troisième conférence africaine sur la population, Dakar 7 - 12 Décembre 1992 ;
- Réunion du Groupe spécial d'experts sur la promotion de l'investissement dans les projets industriels dans le cadre de la deuxième Décennie du Développement Industriel de l'Afrique, Addis Abéba 14 - 17 Décembre 1992 ;
- Atelier sous-régional concernant les enquêtes sur les ménages, les applications et l'analyse des données, Mbabane 16 - 18 Décembre 1992 ;
- Réunion de la Conférence des Ministres africains des finances, Addis Abéba à une date à déterminer.

3. Rendez-vous annuel des Ministres de la CEA :

La vingt-septième session de la Commission/dix-huitième réunion de la Conférence des Ministres responsables de la planification et du développement économique s'est tenue à Addis Abéba du 20 au 24 Avril 1992 sous le thème "Nouvelles orientations pour la Commission Economique pour l'Afrique".

.../...

Les participants ont souligné les profonds changements géopolitiques qui se sont produits dans le monde en général et en Afrique en particulier. Il se sont accordés sur le fait que l'Afrique était confrontée à de nouveaux défis importants qu'elle se devait de relever si elle voulait assurer le redressement socio-économique dans les années 90. Le nouvel environnement international est vraisemblablement caractérisé par l'émergence de blocs économiques régionaux et marqué par une plus vive **concurrence** pour les maigres ressources financières disponibles à travers le monde. Il est également possible que les partenaires de développement traditionnels de l'Afrique se détournent d'elle pour répondre à des demandes d'aide provenant dans d'autres régions du monde. Le consensus qui s'est dégagé était que pour relever ces défis et atteindre les objectifs de redressement socio-économique fixés dans le nouveau Programme des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90, il faut assurer encore davantage la démocratisation, le respect des droits de l'homme et une participation populaire accrue au développement. Il faut également mettre en oeuvre les politiques économiques et sociales judicieuses et pragmatiques et appliquer le Traité instituant la Communauté Economique Africaine et mobiliser les ressources intérieures.

Plusieurs délégations ont insisté sur la nécessité d'accroître l'efficacité du Secrétariat de la CEA. A cet égard, ils ont préconisé l'adoption d'une approche pluridisciplinaire pour l'exécution des programmes, la rationalisation des programmes ainsi que de la structure et des fonctions du Secrétariat, et enfin une responsabilisation accrue du Secrétariat devant la Conférence des Ministres pour ce qui est de la réalisation des programmes et des projets. Il a été souligné l'importance capitale à investir dans la mise en valeur des ressources humaines, tant pour les Etats membres que pour le Secrétariat de la CEA. La Commission a été invitée à jouer un rôle de coordination en rassemblant et en communiquant aux gouvernements toutes les informations relatives aux bourses et stages, l'accent étant mis sur les possibilités offertes dans le contexte de la coopération interafricaine. Il a été proposé que la CEA soit "une usine à pensée" africaine, qui s'efforcera de prédire l'avenir et d'avertir les Etats membres des problèmes auxquels ils pourraient être confrontés.

Les nouvelles orientations proposées par la Commission Economique pour l'Afrique au cours des années 90 ont été jugées appropriées et opportunes face aux défis qui se posent à la région. La conférence a exprimé sa satisfaction de constater le renforcement de l'esprit de coopération entre le Secrétariat de l'OUA, de la BAD et de la CEA et a exhorté les chefs des

.../...

Secrétariats de ces trois institutions à préserver les résultats déjà obtenus à cet égard, à travers le Secrétariat conjoint OUA/CEA/BAD. Celui-ci a pour ultime objectif d'aider les Etats membres à appliquer concrètement le Traité instituant la Communauté Economique Africaine.

La Conférence a noté avec satisfaction que l'Assemblée Générale continue d'apporter son appui MULPOCS. La Conférence a reconnu que les MULPOCS peuvent, s'ils sont redynamisés, apporter une assistance aux groupements économiques et organisations intergouvernementales des sous-régions, et participer plus activement à la collecte de l'information et à sa diffusion dans les Etats membres et les OIG.

En ce qui concerne la rationalisation des institutions parrainées par la CEA, la Conférence a estimé que le Secrétariat de la CEA devrait procéder à une évaluation approfondie de leur viabilité, en tenant compte de la nécessité d'éviter le double emploi et le gaspillage des maigres ressources disponibles. La Conférence a également exprimé la préoccupation que lui inspirent d'autres organisations intergouvernementales sous-régionales et régionales qui, du fait de leur grand nombre et du chevauchement de leurs activités pèsent lourdement sur les ressources financières des Etats membres.

La Conférence a manifesté un intérêt particulier quant à la proposition tendant à réduire à rationaliser les réunions organisées par la Commission. La Conférence a exhorté le Secrétariat à faire en sorte que ces réunions soient plus judicieusement programmées et axées sur des thèmes et des problèmes précis. La Conférence a proposé la mise sur pied, dans la limite des ressources disponibles, d'un comité consultatif chargé d'aider le Secrétariat à s'acquitter de cette tâche.

L'importance primordiale de l'agriculture a été soulignée. En effet, le développement agricole étant au centre de tous les efforts visant à atteindre les objectifs du développement socio-économique, il a été estimé qu'un développement agricole soutenu doit passer par des projets tenant compte de la nécessité d'assurer la sécurité alimentaire : des projets d'irrigation judicieux pour les terres arides et semi-arides ; des projets de recherche agronomique, en particulier ceux visant à utiliser des facteurs de production locaux ; des services de vulgarisation sur le terrain pour promouvoir le recours à des cultures à haut rendement et à des races animales améliorées ; enfin par des investissements suffisants dans les zones rurales pour enrayer l'exode actuelle vers les villes.

.../...

Le développement industriel est aussi un domaine auquel il faut accorder l'attention voulue, eu égard en particulier à la mise en valeur des ressources humaines, à la mise au point de la technologie, à l'environnement, à l'intégration des femmes au processus de développement industriel et à la promotion du rôle du secteur privé. La Conférence a noté que ces questions permettront à la CEA et à l'ONUDI d'intensifier leur coopération fructueuse à travers l'exécution conjointe du programme de la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique.

S'agissant de l'environnement, les participants ont entériné la position commune africaine devant être présentée à la Conférence Mondiale sur l'environnement et le développement prévue en Juin 1992 à Rio de Janeiro. De nombreuses délégations ont attiré l'attention sur la grave crise socio-économique sévissant en Afrique de l'Est et en Afrique Australe qui, de mémoire d'homme, est la plus grave qui ait frappé la sous-région.

En ce qui concerne la jeunesse, la Conférence a pris note de la proposition relative à la création d'un fonds de développement pour la jeunesse africaine. La Conférence a invité le Secrétariat à effectuer, en collaboration avec la BAD et l'OUA, une étude de faisabilité sur la création d'un fonds de développement pour la jeunesse. Elle a également exprimé sa préoccupation devant la pandémie du SIDA et le problème des réfugiés de la région.

Pour ce qui est de la dette extérieure, la Conférence a pris note de l'approche qu'adopte le Secrétariat pour renforcer la capacité de remboursement de la région et améliorer la gestion de sa dette extérieure. Des efforts devraient également être faits pour négocier l'annulation ou la conversion de la dette. La CEA a été chargée de travailler avec la BAD pour coordonner la position de la région au sujet de la dette extérieure.

La Conférence a souligné l'importance qu'elle attache à la question des cours des produits de base et s'est félicitée du travail accompli par le Fonds Commun pour les produits de base. Elle a, en particulier, pris note des résultats obtenus depuis l'entrée en vigueur, plus de deux ans auparavant, de l'Accord portant création du Fonds Commun.

.../...

A la clôture de ses travaux, la Conférence a adopté une déclaration finale et un message à Son Excellence Monsieur BOUTROS BOUTROS CHALI à l'occasion de son élection au poste de Secrétaire Général des Nations Unies.

4. Participation du Rwanda aux réunions de la CEA :

Comme par le passé, l'Ambassade a participé à toutes les réunions organisées à Addis Abéba dans le cadre de la CEA et auxquelles notre pays avait été invité et a fait rapport aux services concernés de Kigali.

1. Notre pays a été représenté par Monsieur CONDO Gervais à la 7<sup>e</sup> session de la Conférence commune des planificateurs, statisticiens et démographes africains tenue à Addis Abéba du 2 au 7 Mars 1992. La plus grande décision prise par la Conférence est l'adoption à l'unanimité de la Stratégie pour la mise en oeuvre du Plan d'Action d'Addis Abéba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90.
2. La délégation rwandaise conduite par l'Ambassadeur MUGEMA Romuald et comprenant le Directeur Général NSABIMANA Dismas et le Premier Conseiller CONDO Gervais a participé aux travaux de la vingt-septième/dix-huitième session de la Conférence des Ministres responsables de la planification et du développement économique (20 - 23 Avril 1992). Les principales décisions de la Conférence sont exposées dans le chapitre relatif au rendez-vous annuel des Ministres de la CEA.

De même Messieurs NSABIMANA Dismas et CONDO Gervais ont participé aux réunions préparatoires suivantes :

- Onzième réunion de la Conférence des Ministres des pays africains les moins avancés (17 - 19 Avril 1992 ) ;
- Septième réunion du Comité Ministériel de suivi des Dix de la Conférence des Ministres responsables de la planification, de la mise en valeur de l'utilisation des ressources humaines (18 - 19 Avril 1992 ) ;
- Treizième réunion du Comité Régional Africain de Coordination pour l'intégration de la femme au Développement (9 - 12 Avril 1992).

.../...

3. Monsieur CONDO Gervais a participé à la réunion des experts du Groupe UNDUGU tenue à Addis Abéba du 28 au 30 Avril 1992. Le sujet le plus important inscrit à l'ordre du jour était l'examen du projet de cadre de coopération entre les pays membres du Groupe UNDUGU. N'ayant pas pu obtenir le consensus sur l'une ou l'autre alternative proposée; il a été décidé de reporter la réunion à une date ultérieure pour examen du projet de cadre de coopération. La prochaine réunion est prévue au Caire du 28 au 30 Novembre 1992.
4. Monsieur CONDO Gervais a participé à la réunion du Groupe Intergouvernemental d'experts sur les routes transafricaines tenu à Addis Abéba du 28 au 31 Juillet 1992. La réunion a examiné et adopté le projet de Statuts du Bureau des Routes Transafricaines.
5. Monsieur CONDO Gervais a participé à la 2<sup>e</sup> réunion extraordinaire du Conseil d'Administration de l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du Crime et le traitement des délinquants. La réunion a arrêté le budget de l'Institut pour 1992 et 1993. Le Conseil a également recommandé 3 personnes qui doivent passer l'interview pour le poste de Directeur de l'UNAFRI.

5. Relations RWANDA - CEA :

Les relations entre le Rwanda et la CEA sont constantes. Elles sont caractérisées par l'envoi régulier des missions de la CEA au Rwanda pour appuyer les services du Gouvernement. L'ancien Secrétaire Exécutif par intérim, Monsieur Issa Diallo s'est rendu au Rwanda en Mars 1992 à l'occasion du Sommet de la CEPGL qui n'a pas pu se tenir. Pendant ce séjour au Rwanda Monsieur Diallo a été reçu par le Président de la République qui lui a confié un message pour le Secrétaire Général des Nations Unies en rapport avec la guerre que connaît le Rwanda depuis le 1er Octobre 1990. Le message en question a été effectivement transmis au Secrétaire Général Boutros Boutros Ghali.

Le Ministre du Plan Dr. Augustin NCIRABATWARE en transit à Addis Abéba, le 23 Octobre 1992 a demandé et obtenu une audience du nouveau Secrétaire Exécutif de la CEA, Monsieur LAYACHI YAKER. Au cours de leur entretien les deux personnalités ont fait un survol sur la situation qui prévaut au Rwanda depuis le déclenchement des hostilités en Octobre 1990 et la mise en oeuvre du Programme d'Ajustement structurel au Rwanda. Ils ont également parlé des domaines où la CEA peut intervenir dans notre pays. Ils ont convenu que le Ministre du

.../...

Plan enverra à la CEA une requête officielle en précisant les domaines d'intervention souhaités. L'Ambassade recommande l'envoi rapide de la requête en question pour qu'elle puisse en assurer le suivi.

Monsieur BUGABO Aloys fonctionnaire au Ministère des Transports et des Communications, a bénéficié d'un financement de la CEA pour participer à la réunion intergouvernementale d'Experts africains sur le transport du Gaz tenue à Lagos (Nigéria) du 16 au 18 Septembre 1992.

Docteur RUSIBANE Gaëtan, Doyen de la faculté des sciences économiques à Butare est arrivée à Addis Abéba le 18 Octobre 1992 où il doit rester pendant une année. L'intéressé a bénéficié d'une bourse post doctorale et va effectuer un travail de recherche.

Parmi le personnel régulier de la CEA, notre pays compte actuellement 3 ressortissants rwandais. Il s'agit de Messieurs TWAGIRAYNZU Ephrem et MIRURURO Callixte qui sont affectés au Siège à Addis Abéba et de Monsieur NKUBANA Alphonse qui travaille au MULPOC de Gisenyi.

De même des ressortissants rwandais ont présenté leurs candidatures à des postes à la CEA et ont des chances sérieuses d'être retenus. Il s'agit de Monsieur KARANGWA Joseph qui a postulé pour le poste de Conseiller régional et de Monsieur NSABIMANA Dismas qui a posé la candidature au poste d'Agronome P3 au MULPOC de Gisenyi.

#### 6. Nomination du Nouveau Secrétaire Exécutif de la CEA ;

L'on se souviendra qu'avec la fin du mandat de l'ancien Secrétaire Exécutif de la CEA Professeur ADEBAYO ADEDEJI, l'ancien Secrétaire Général des Nations Unies le péruvien Javier Perez De Cuellar avait nommé Monsieur Issa Diallo comme Secrétaire Exécutif par intérim de la CEA avec effet à partir du 1er Août 1992. Monsieur De Cuellar a quitté les Nations Unies sans avoir confirmé Monsieur Issa Diallo dans ses fonctions, laissant cette possibilité à son successeur l'égyptien Boutros Ghali.

Alors que l'on s'attendait à la confirmation de Monsieur Issa Diallo, Monsieur Boutros Boutros Ghali a surpris tout le monde en nommant l'algérien Layachi Yaker comme Secrétaire Exécutif de la CEA. A l'annonce de cette information certaines personnes ont interprété le geste de Boutros Ghali comme un favoritisme entre arabes. Monsieur Layachi Yaker est entré en fonction à partir du 13 Août 1992.

.../...

### 3. BANQUE ARABE POUR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE EN AFRIQUE (BADEA)

Comme cela s'est fait au cours de l'année dernière, la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique, plus que par le passé, continue à lier les demandes de décaissement introduites par l'administration rwandaise au paiement préalable des arriérés. Le projet le plus affecté par cette rigidité de la BADEA est celui relatif au système d'alimentation en eau potable dans la région des Laves.

#### Nouveau Crédit BADEA

Une délégation conduite par Monsieur RUGENERA MARC, Ministre des Finances, a séjourné au siège de la BADEA à Khartoum du 1er au 3 septembre 1992. La délégation rwandaise a signé un accord de Prêt additionnel pour le Projet Route GITERAMA - MUKAMIRA d'un montant de cinq millions trois cent mille dollars des Etats-Unis (USD 5.300.000). La durée du prêt est de 17 ans, le délai de remboursement est de 14 ans, avec un délai de grâce de 3 ans et un taux d'intérêt de 4 %.

#### Annulation de reliquat sur le Projet Route Kigali-Gatuna

Il faut rappeler que la BADEA avait accordé un crédit de sept millions six cent mille dollars des Etats-Unis (7.600.000 US\$) pour le projet route Kigali-Gatuna. Sur ce crédit le montant total déboursé est de cinq million trois cent quatre vingt-un mille deux cent quarante quatre dollars des Etats-Unis et neuf centimes (5.361.244,09 US\$). De commun accord avec le Ministère des Finances et en conformité avec la Section (8.03) des conditions générales des Accords de Prêt et de garantie, la BADEA a annulé le reliquat de deux millions deux cent dix huit mille sept cent cinquante cinq dollars des Etats-Unis et quatre vingt onze centimes (2.218.755,91 US\$) à partir du 26 octobre 1992. Cette annulation sera défalquée proportionnellement à chacune des échéances de remboursement du prêt postérieur à l'annulation.

#### Mission de la BADEA au RWANDA

Une délégation de la BADEA composée de DR. USMAN MARGOUB AHMED devait se rendre à Kigali pour y séjourner du 30 octobre au 6 novembre 1992 avec pour mission de :

.../...

4. CENTRE INTERNATIONAL POUR L'ELEVAGE EN AFRIQUE (CIPEA)

Malgré les rappels répétés de cette Ambassade, aucune action allant dans le sens de l'intensification de la coopération entre le Centre International pour l'Elevage en Afrique et notre pays n'a été initiée. Nous attendons toujours les instructions du Ministère de l'Agriculture de l'Elevage et des Forêts, de l'Université Nationale du Rwanda et de l'Institut des Sciences Agronomiques du Rwanda pour que nous entreprenions les contacts nécessaires avec le Centre.

Alors qu'au cours des années passées nous enregistrons des fonctionnaires rwandais qui suivent les programmes annuels de formation organisés par le CIPEA, l'année 1992 se termine sans qu'aucun cadre rwandais n'ait bénéficié d'une bourse de formation du Centre.

Cependant il y a lieu de signaler qu'en date du 23 octobre 1992, Son Excellence Dr. NGIRABATWARE Augustin, Ministre du Plan, profitant de son transit à Addis Abéba en rentrant d'une mission officielle à Djibouti, a rendu une visite de courtoisie au Centre International Pour l'Elevage en Afrique. En l'absence du Directeur Général, le Ministre du Plan a été reçu par le Directeur Général Adjoint du Centre. Au cours de leur entretien, le Directeur du CIPEA a exposé au Ministre rwandais du Plan les objectifs du Centre, ses réalisations dans les secteurs suivants :

- Recherche sur le lait et la viande des bovins.
- Recherche sur le lait et la viande des petits ruminants.
- Recherche sur la traction animale.
- Recherche sur les aliments du bétail.
- Recherche sur le trypanotolérance.
- Recherche sur les politiques de l'élevage.

A l'issue de sa visite, le Ministre NGIRABATWARE a promis aux responsables du CIPEA qu'il allait sensibiliser les responsables rwandais concernés afin que notre pays puisse profiter au maximum des facilités offertes par le CIPEA.

.../...

A toutes fins utiles nous rappelons le mandat et les objectifs du CIPEA dans les lignes qui suivent :

- Mandat du CIPEA :

- Rechercher, rassembler et diffuser en Anglais et en Français des informations pertinentes sur la production animale en Afrique Tropicale;
- former des Equipes de recherche multidisciplinaires chargées d'étudier les systèmes existants, de mettre au point des techniques de production nouvelles ou améliorées, et définir les priorités de la recherche;
- fournir aux stations ou aux programmes de recherche nationaux ou régionaux l'assistance requise pour élaborer conjointement un programme de recherche susceptible d'accélérer le développement du secteur de l'élevage ;
- Développer sa propre capacité à concevoir et à mettre en oeuvre des programmes portant sur des aspects spécifiques de la production animale et relevant des compétences d'un centre international ;
- organiser ou participer à l'organisation de séminaires, de colloques et de stage de formation destinés aux agents nationaux oeuvrant dans le secteur de l'élevage (chercheurs, vulgarisateurs, planificateurs ou producteurs) et promouvoir l'approche du système multidisciplinaire en matière de recherche et de développement;
- fournir aux structures nationales, régionales ou internationales des statistiques, des informations ou des conseils appropriés dans les différents domaines traités par le Centre ;
- élargir les sphères d'activités du Centre en fonction des besoins ressentis, dans le cadre de la réalisation de ses objectifs.

.../...

- Les objectifs du Centre

Pour accomplir la tâche lui confiée à travers ce mandat, le CIPEA a défini les objectifs opérationnels lui permettant de mener l'action dans des conditions qu'il estime optimales. Il s'agit des objectifs suivants :

- renforcer la capacité des Systèmes nationaux de Recherche Agricole (SNRA) à mener des recherches techniques et stratégiques portant sur la production animale et les domaines connexes, de manière à ce qu'ils puissent par eux-mêmes lever les contraintes existantes et promouvoir le développement de l'élevage et de l'agriculture;
- mettre au point des " paquets " techniques pour accroître la production animale et la contribution de l'élevage à la productivité et aux revenus du secteur agricole ;
- élargir les connaissances scientifiques par des recherches aptes à favoriser le développement de l'élevage et de l'agriculture en fournissant les éléments nécessaires à la compréhension des contraintes et des potentiels de production, et à la mise au point de méthodologies et de techniques plus performantes.

Conclusion

Le CIPEA est en possession d'une expertise et des facilités qu'il met à la disposition des pays africains. Notre pays devrait tout faire pour profiter au maximum de cette expertise et de ces facilités. En plus de la formation de nos cadres et des domaines de coopération existants entre le CIPEA et notre pays, il serait recommandé que dans un proche avenir les actions du CIPEA dans notre pays visent :

- le renforcement de son assistance au Système National de Recherche Agricole;
- l'amélioration de la gestion des données en utilisant des programmes informatisés de gestion de données avec des logiciels appropriés;
- le renforcement de la recherche sur la trypanotolérance.

.../....

CONCLUSION :

La représentation du Rwanda auprès de l'Ethiopie se trouve au devant d'une mission très étendue. En plus des prestations chaque année plus nombreuses auprès de l'OUA et de la CEA, cette Ambassade s'occupe également de la gestion des relations entre le Rwanda et les pays dont les Ambassades non-résidentes sont présentes à Addis Abéba et à Khartoum. Elle suit aussi les convulsions qui agitent non seulement les pays de la Corne de l'Afrique, comme Djibouti et la Somalie, mais aussi les autres conflits dans lesquels l'OUA est impliquée en tant qu'autorité continentale, à la recherche d'un règlement.

Du fait des charges découlant de sa qualité de représentante résidente auprès de l'OUA l'Ambassade assure la gestion des rapports entre notre pays et tous les pays africains n'ayant pas d'Ambassade (résidente ou non résidente) au Rwanda, et avec les pays dans lesquels le Rwanda n'est pas représenté. Il en est ainsi de la plupart des Etats qui étaient du ressort de l'Ambassade du Rwanda à Abidjan. De tous ces pays, seuls le Burkina Faso, le Togo, le Bénin, la Guinée Bissau et le Cap Vert ne sont pas représentés à Addis Abéba. Le Département aura été témoin, tout au long de cette année, de l'intensité des rapports tissés entre cette Ambassade et les Ambassades du Nigéria et du Sénégal, spécialement sur les questions relatives à la situation politique et militaire au Rwanda.

Depuis plus d'une année, la Mission a proposé au département de lui donner la juridiction de Djibouti. La plupart des Ambassades non résidentes à Djibouti assurent leur représentation à partir d'Addis Abéba. Il y a, à cela, des raisons économiques, historiques et géographiques. Djibouti a en effet été donné aux français par l'Empereur Ménélik, en échange entre autre, de la construction par l'empire colonial français, du Chemin de fer - à l'époque franco-éthiopienne - aujourd'hui éthio-djiboutien. L'Ambassadeur de Djibouti au Rwanda a sa résidence à Addis Abéba. C'est un ami important de l'Ambassade.

En plus de ce volet bilatéral, l'Ambassade du Rwanda à Addis Abéba s'occupe, sur une base quotidienne, des relations entre l'OUA et la CEA.

Le Chef de Mission a en charge la représentation auprès des hautes autorités de ces organisations internationales. Il est secondé par Monsieur CONDO Gervais pour la CEA et par Monsieur NSENGIYUMVA Célestin pour l'OUA. Cette situation est justifiée par le fait qu'il faut absolument entretenir des relations institutionnelles et personnelles avec chacun des chefs

.../...

de département et des chefs de section départementale, pour avoir les informations sur toute question relevant du portefeuille de chaque organisation. Le Département aura pris note, nous l'espérons, à travers les rapports réguliers de l'Ambassade, du suivi que cette Mission assure pour tous les problèmes se rapportant à ces deux Institutions Continentales.

Aussi, il me plaît de souligner que pendant une longue période cette Ambassade a toujours eu 4 unités. C'est seulement depuis 1988 que la Mission fonctionne officiellement avec trois diplomates. Ils donnent le meilleur et le maximum d'eux même. La Mission d'Addis Abéba est probablement l'une des rares, sinon la seule dans laquelle il y a complémentarité, harmonie, collaboration et un sens élevé du devoir d'état. J'affirme que d'autres personnes pourraient représenter aussi bien le Rwanda. Mais le staffing actuel donne entièrement satisfaction et la Mission ne peut fonctionner aussi bien avec un staffing inférieur en nombre. Le satisfecit actuel tient d'ailleurs uniquement aux qualités professionnelles et humaines des personnes qui sont affectées à la Mission. Je tiens à en leur rendre un vibrant hommage, dans l'espoir que le Département voudra bien relayer sur ces diplomates, ma très haute appréciation. Mes remerciements vont également au personnel local, dont la loyauté s'exprime en plus de 20 ans de service au Rwanda pour au moins 3 agents.

**Fait à Addis Abéba, le 4 Décembre 1992.**

MUCEMA Romuald,  
Ambassadeur.

P.o NSENGIYUMVA Célestin,  
Chargé d'Affaires a.i.



QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
4	a) <u>Bureau Ambassadeur</u>			
2	Classeur métallique à 3 tiroirs	319,45	1977	Bon état
1	Bureau à 5 tiroirs recouvert de verre	734,00	1976	"
1	Chaise roulante	650,00	1976	"
1	Corbeille à papier		1971	"
1	Bibliothèque		"	"
1	Petite armoire		"	"
1	Agrafeuse		"	"
1	Porte-crayons		"	"
1	Règle		"	"
1	Salons		"	"
1	Tables de salon		"	"
1	Table de salon en verre		"	"
4	Carte d'Ethiopie		"	"
1	Carte du Rwanda		"	"
1	Cendrier		"	"
1	Cendrier en verre avec barre argenté		"	"
1	Portrait du Président de la République		"	"
1	Objets d'art Rwandais, tapis ornementaux		"	"
1	Lances		"	"
1	Moquettes		"	"
1	Fichiers métalliques		"	"
1	Dictionnaire français contemporain		"	"
1	Porte-drapeau (mats)+ drapeau		"	"
1	Tables pour téléphone		"	"
1	Petite armoire		"	"
1	Cendrier sur pied		"	"
1	Cartes du Rwanda		"	"
1	Tableau des timbres		"	"
1	Enregistreur miniature mémo		"	"
1	Radio satellit 2000		"	"
1	b) <u>Bureau 1er.</u>			
1	Trieuse métall.			
1	Double rideaux			
1	Coffre-fort			
1	Bureau métallique			
4	Chaise roulante			
1	Fauteuils en bois			
1	Table de salon			
1	Grande armoire en bois			
1	Grande armoire métallique			
1	Trieuse métallique à 5 étages			
1	Radiateur électrique			
1	Agrafeuse			
1	Arache agrafe			
1	Portrait du Président de la République Rwandaise			
1	Tableau des timbres			
1	Poubelle			
1	Moquette			
1	c) <u>Bureau 1er Conseiller</u>			
1	Bureau recouvert de verre			
1	Porte-crayons			
1	Porte-crayons			
1	Dictionnaire Français Larousse			
1	Dictionnaire Français-Anglais			
1	Classeur métallique à 4 tiroirs			
1	Chaise roulante			
1	Rideaux et voilages			
1	Trieuse plastique à 5 étagères			
1	Trieuse métallique à 2 étagères			
1	Poubelle			
1	Bureau en bois avec tiroirs pour dactylo			
1	Agrafeuse			
1	Lampe de bureau			
1	Chaises métalliques			
1	Bibliothèque			
1	Classeur métallique à 3 tiroirs			
1	Carte d'Afrique			
1	Armoire vitrée à 4 tiroirs			

289 BIRR

45 BIRR

19

197

1971

"

"

"

"

AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE  
RWANDAISE EN ETHIOPIE  
ADDIS ABEBA (ETHIOPIE)

INVENTAIRE DES BIENS DE L'AMBASSADE  
RESIDENCE ABBASSADEUR : 1992

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
	<b>a) HALL</b>			
	Rideaux, voiles et rails		1974	Bon état
1	Buffet		"	"
1	Porte manteau		"	"
1	Drapeau de la République		"	"
1	Bac à papiers		1971	Mauvai
1	Pose journaux		"	"
	<b>b) SALON PRINCIPAL</b>			
1	Salon complet			1980
1	Salon Complet			1971
1	Salon Complet			"
1	Tapis importés			"
3	Radio meuble : tourne-disque, radio			1980
1	Cendriers			1971
4	Portrait du Président Rwandais			"
1	Tablettes			"
8	Rideaux, voiles et rails			1980
	<b>Stabilisateur</b>			69\$US
	<b>c) PREMIERE SALLE A MANGER</b>			
1	Rideaux pour séparer salle à manger avec salon			1.356,00
1	Buffet			700,00
1	Table à manger			275,00
1	Tapis éthiopien			
1	Chaises			
1	Rideaux et rails			

PRIDOR

INVENTAIRE DES BIENS DE L'AMBASSADE  
CHANCELLERIE : 1992

ANNEXE : I

QUAN- TITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
	a) <u>Bureau Ambassadeur</u>			Bon état
1	Classeur métallique à 3 tiroirs	319,45	1977	" "
1	Bureau à 5 tiroirs recouvert de verre	734,00	1976	" "
1	Chaise roulante	650,00	1976	" "
1	Corbeille à papier		1971	" "
1	Bibliothèque		"	" "
1	Petite armoire		"	" "
1	Agrafeuse		"	" "
1	Porte-crayons		"	" "
1	Règle	3.554,43	1976	" "
2	Salons	145,35	"	" "
2	Tables de salon			" "
1	Table de salon en verre			" "
1	Carte d'Ethiopie			" "
1	Carte du Rwanda			" "
1	Cendrier			" "
1	Cendrier en verre avec barre argenté			" "
1	Portrait du Président de la République		1986	" "
1	Rwandaise		1976	" "
6	Rideaux et voilages		1971	" "
6	Objets d'art Rwandais, tapis ornements		1971	" "
1	Lances		1989	" "
1	Moquettes	170,34 BIRR	1983	" "
6	Fichiers métalliques		1973	" "
1	Dictionnaire français contemporain	95, BIRR	1974	" "
1	Porte-drapeau (mats)+ drapeau	44 BIRR	1976	" "
2	Tables pour téléphone	193 BIRR	1977	" "
1	Petite armoire	129 BIRR	"	" "
1	Cendrier sur pied		1981	" "
2	Cartes du Rwanda		1978	" "
1	Tableau des timbres		1981	" "
1	Enregistreur miniature mémo		1977	" "
1	Radio satellit 2000			" "
		.../...		

CHANCELLERIE

P.2.

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
4	Chaises en bois	1971	1971	Bon état
2	Tableaux des timbres du Rwanda		1982	" "
1	Mapomonde		1974	" "
1	Perforateur		1971	" "
	<u>b) Bureau 1er Conseiller</u>			
1	Trieuse métallique		1976	Bon état
1	Double rideaux et voilages		"	" "
1	Coffre-fort	435,50 B.	1974	" "
1	Bureau métallique		1972	" "
1	Chaise roulante		"	mauvais état
4	Fauteuils en bois		1971	Bon état
1	Table de salon		1971	Bon état
1	Grande armoire en bois		1977	" "
1	Grande armoire métallique		1973	" "
1	Trieuse métallique à 5 étagères		"	" "
1	Radiateur électrique		"	à réparer
1	Agraf euse		"	Bon état
1	Arache agrafe	3,50 B	"	" "
1	Portrait du Président de la République Rwandaise		1987	" "
1	Tableau des timbres		1978	" "
1	Poubelle		1983	" "
1	Moquette		1989	" "
	<u>c) Bureau 1er Conseiller</u>			
1	Bureau recouvert de verre		1971	" "
1	Porte-crayons		"	" "
1	Porte-crayons		1986	" "
1	Dictionnaire Français Larousse		1971	" "
1	Dictionnaire Français-Anglais		1971	" "
1	Classeur métallique à 4 tiroirs		"	" "
1	Chaise roulante		"	" "
1	Rideaux et voilages		1976	" "
1	Trieuse plastique à 5 étagères		1971	" "
1	Trieuse métallique à 2 étagères		"	" "
1	Poubelle		1976	" "
1	Bureau en bois avec tiroirs pour dactylo	289 BIRR	1972	" "
1	Agrafeuse		1976	" "
1	Lampe de bureau	45 BIRR	1975	" "
2	Chaises métalliques		1971	" "
1	Bibliothèque		"	" "
1	Classeur métallique à 3 tiroirs		"	" "
1	Carte d'Afrique		"	" "
1	Armoire vitrée à étagère	2.500 BIRR	1983	" "
1	Radiateur		1973	" "
1	Moquette		1989	" "
		.../...		

CHANCELLERIE

P. 3

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
	<u>d) Bureau Comptabilité</u>			
1	Arrache agrafe	5,50	1977	Bon état
1	Bureau recouvert de verre		1973	" "
1	Agrafeuse		1976	" "
2	Chaises métalliques		1973	" "
2	Classeurs métalliques		1976	" "
	Rideaux et voilages		"	" "
1	Tampon		1973	" "
1	Bibliothèque		"	" "
1	Porte-crayon		"	" "
1	Porte-cachets		"	" "
1	Boîte métallique pour monnaie		1971	" "
1	Coffre-fort (Joly)		1972	" "
1	Table basse		1971	" "
1	Machine à calculer (Olympia)		1980	" "
1	Tableau des timbres		1978	" "
1	Radiateur		1973	" "
1	Table de téléphone		1974	" "
1	Dictionnaire Larousse		1973	" "
1	Poubelle	40,80	1977	" "
1	Cachet de légalisation de signature		"	" "
1	Chaise roulante		"	" "
	<u>e) Secrétariat 1er Bureau</u>			
1	Bac à papier		1975	" "
1	Grand perforateur		1986	" "
2	Bureaux pour dactylo		1971	" "
1	Bureau en bois		"	" "
1	Chaise roulante		"	" "
1	Classeur métallique à 4 tiroirs		"	" "
1	Taille-crayon grand fixeable		"	" "
1	Grande armoire métallique		1973	" "
1	Tampon		1971	" "
1	Porte-cachets		1977	" "
1	Arrache agrafes		1971	" "
1	Porte-crayon		"	Mauvais état
1	Dictionnaire français Petit Robert		"	Bon état
1	Dictionnaire français-anglais		"	" "
1	Petite table pour téléphone		1974	" "
	Rideaux et voilages		1976	" "
1	Trieuse en bois à 2 étagères		1971	" "
2	Triieuses en plastique		1972	" "
	Radiateur		1973	" "
1	Machine à écrire Xerox		1989	A réparer
1	Règle		1971	Bon état
1	Pincette à plomber CD		1973	" "
1	Chaise roulante pour réceptionner télex		1974	" "
		.../...		

INVENTIAIRE DES BIENS DE L'AMBASSADE  
RESIDENCE AMBASSADEUR : 1992

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
a) <u>HALL</u>				
1	Rideaux, voiles et rails		1974	Bon état
1	Buffet		"	" "
1	Porte manteau		"	" "
1	Drapeau de la République	67,00	"	" "
1	Bac à papiers		1971	Mauvais état
1	Pose journaux		"	" "
b) <u>SALON PRINCIPAL</u>				
1	Salon complet		1980	Bon état
1	Salon Complet			" "
1	Salon Complet			" "
3	Tapis importés		1971	" "
1	Radio meuble : tourne-disque, radio		"	" "
4	Cendriers		"	" "
1	Portrait du Président Rwandais		1986	" "
8	Tablettes		1971	A remplacer
	Rideaux, voiles et rails		1990	Bon état
1	<b>Stabilisateur</b>	<b>69\$US</b>	<b>1992</b>	" "
c) <u>PREMIERE SALLE A MANGER</u>				
	Rideaux pour séparer salle à manger avec salon	1.356,00 birr	1986	Bon état
1	Buffet	700,00 birr	1974	" "
1	Table à manger	275,00	1974	" "
1	Tapis éthiopien		1971	" "
10	Chaises	58,00BIRR	1974	A remplacer
	Rideaux et rails		1990	Bon état
d) <u>CORRIDOR</u>				
2	Buffets	700,00BIRR	1982	Bon état

## RESIDENCE AMBASSADEUR

P.2

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
	e) <u>DEUXIEME SALON</u>			
1	Salon Complet		1982	Bon état
1	Armoire vitrée	400,00	1983	" "
1	Appareil de télévision	2.643,39	1986	" "
1	Table de télévision	238,05	"	" "
1	Vidéo enregistreur	2.103,19	"	Mauvais état
1	Rideaux, voiles et rails		1989	Bon état
1	Radio-cassette	300,00	1982	" "
	Moquette		1984	" "
1	Portrait du Président Rwandais		1986	" "
1	JVC Vidéo enregistreur	832,00	1992	" "
	f) <u>DEUXIEME SALLE A MANGER</u>			
1	Table à manger	275,00	1974	A réparer
9	Chaises	58,00	"	A remplacer
1	Moquette		1984	Bon état
1	Portrait du Président Rwandais		1986	" "
	g) <u>CUISINE</u>			
12	Forme pour gâteaux		1971	Mauvais état
1	Couteau de cuisine	5,30	1975	Bon état
1	Traineau	230,00	"	" "
6	Paires cuillère à salade		1971	" "
1	Filtre à eau		"	" "
7	Chaises		"	Mauvais état
1	Table		"	" "
1	Seau à glase		"	Bon état
1	Coupe-pain		"	" "
4	Plats à four (pyrex)		1972	" "
1	Sèche vaisselle		"	Mauvais état
14	Tiges pour brochettes		"	Bon état
5	Cuillères à service		1974	Mauvais état
1	Westing House Freezer		"	Bon état
1	Westing House Freezer		1974	Bon état

.../...

## RESIDENCE AMBASSADEUR

P.3

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
1	Frigo Philips		1974	Mauvais état
1	Cuisinière à gaz		1973	Mauvais état
1	Cuisinière électrique		1985	Bon état
1	Cuisinière électrique		1980	Hors usage
3	Ouvre-bouteilles		1974	" "
2	Cuillères de cuisine		1974	" "
2	Fourchettes de cuisine		"	" "
1	Batteur à viande		"	" "
1	Cuisinière pour injera		1980	" "
15	Petites casseroles		1974	Mauvais état
3	Grande Casseroles		1981	Bon état
2	Passoires		1984	1 Mauvais état 1 Bon état
3	Bonbonnes à gaz (1shell, 2 agip)		1971	Bon état
3	Lampes de secours à gaz		1980	" "
1	Saladier en verre		"	" "
1	Moudre à café		1971	" "
1	Balance		"	" "
1	Pose-fruits		1974	" "
3	Plats inox ( 2 grands, 1 petit)		1980	" "
1	Frigo Westing House		1974	" "
	h) <u>SERVICES</u>			
6	Assiettes plates		1974	Bon état
25	Assiettes pour pain		"	" "
12	Assiettes à dessert		"	" "
3	Plateaux métalliques		"	" "
3	Plats en porcelaines		"	" "
14	Assiettes à soupe		"	" "
14	Bols à fruits		"	" "
18	Tasses à café et sous-tasses		"	" "
13	Tasses à thé et 14 sous-tasses		"	" "
2	Plateaux en bois		"	" "
6	Sous-tasses		"	" "
2	Pots à lait		"	" "
1	Sucrière		"	" "

.../...

## RESIDENCE AMBASSADEUR

P.5

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
40	Cuillères à soupe			
3	Seaux à glace		1982	Bon état
22	Verres à Whisky			
	j) <u>CHAMBRE A COUCHER DES PARENTS</u>			
1	Lit double + matelas		1971	Bon état
2	Tables de nuit		"	" "
1	Commode		"	" "
1	Table avec miroir		"	" "
1	Porte-manteau		"	" "
2	Oreillers		"	" "
1	Moquette		1984	" "
1	Lampe de chevet		1971	" "
2	Descentes de lit		1974	" "
1	Cliffeuse		1971	" "
1	Rideaux, voiles et rails		1985	" "
	k) <u>2<sup>e</sup> CHAMBRE A COUCHER</u>			
2	Tables de nuit		1971	Bon état
1	Moquette		1976	" "
1	Lit double + matelas	1.300,00B	1983	" "
2	Oreillers		1971	" "
	Rideaux, voiles et rails		1985	" "
	l) <u>3<sup>e</sup> CHAMBRE A COUCHER</u>			
2	Lits simple + matelas		1971	Matelas à réparer
2	Tables de nuit		"	Bon état
2	Oreillers		1974	" "
1	Tapis		"	" "
	Voiles et rails		"	Mauvais état
	m) <u>4<sup>e</sup> CHAMBRE A COUCHER</u>			
1	Double lit + matelas		1971	Matelas à rempla
2	Tables de nuit		"	Bon état
1	Oreiller		"	Bon état

.../...

RESIDENCE AMBASSADEUR

P.6

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
	m) <u>4ème chambre à coucher (suite)</u>			
	Voiles et rails		1974	Mauvais état
1	Tapis		1984	Bon état
	n) <u>SALLE D'ETUDES</u>			
1	Télévision		1971	Mauvais état
1	Table		"	Bon état
1	Lit simple + matelas		"	Matelas à réparer
2	Chaises		"	Mauvais état
1	Bureau avec tiroirs		"	Bon état
1	Oreiller		"	Mauvais état
1	Tableau noir			Bon état
	Rideaux, voilages et rails			rails bon état
1	Tapis			Bon état
	o) <u>ANNEXES</u>			
2	Machines à laver		1975 - 89	1 Bon état et 1 mauvais état
25	Bouteilles vides à bière		1985	Bon état
1	Table de repassage		1985	Mauvais état
2	Seaux en plastique		1981	Bon état
1	bassin en plastique		1984	Mauvais état
1	houe pour jardin		"	Bon état
1	Hache		"	" "
1	Pioche		1985	" "
1	Grande pique		"	" "
2	Petites piques		1981	" "
2	Scies		1989	Mauvais état
1	Tondeuse à gazon		1980	" "
1	Table de ping-pong		1974	A réparer
2	parassoles		"	Bon état
1	lit + matelas		"	" "
1	Tapis		1984	" "

Fait à Addis Abéba, le 30 novembre 1992.

INVENTIAIRE DES BIENS DE L'AMBASSADE (1992)  
RESIDENCE PREMIER CONSEILLER  
NSENGIYUMVA CELESTIN

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
	a) <u>Salon et salle à manger</u>			
1	Tapis éthiopien		1970	Mauvais état
2	Salons fauteuils		1980	1 à réparer autre bon état
	2 <sup>e</sup> Salons		1973	A réparer
1	Petite armoire à étagère pour livre		"	Bon état
2	Buffets		1980	" "
2	Tapis éthiopiens		1973	Mauvais état
1	Table à manger		1980	Bon état
6	Chaises		1980	2 bon état (3 hors usage 1 à réparer)
	Rideaux et voilages		1986	Bon état
1	Cendrier		"	Bon état
1	Portrait du Président		1986	" "
1	Petite table de salon			" "
	b) <u>Chambre à coucher des parents</u>			
1	Lit double + matelas	535	1972	Lit mauvais état à réparer matelas à remplacer
	Petites tables de nuit	63	"	Bon état
2	Armoire à 4 tiroirs	127	"	Mauvais état à réparer
1	Chaise		"	Bon état
1	Rideaux et voilages		1980	" "
1	Commode		1972	" "
1	Tapis chinois		1973	" "
	c) <u>1<sup>er</sup> Chambre à coucher des enfants</u>			
2	Litssimples + matelas	329	1973	1 Matelas mauvais état 1 lit à réparer
1	Tapis		1972	Bon état
1	Rideaux et voilages		1980	Bon état
1	Lit pour bébé + matelas	350	1985	Matelas à réparer
1	Armoire à 4 tiroirs	127BIRR	1973	Lit bon état hors usage

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
1	d) <u>2<sup>e</sup> Chambre à coucher des enfants</u>			
1	Lit double + matelas	123 BIRR	1974	Bon état
1	Bureau		1973	Hors usage
1	Chaise		"	"
1	Rideaux		1980	Bon état
	e) <u>Cuisine</u>			
1	Rideau		1972	Mauvais état
1	Petite table à manger pour enfant		1984	Bon état
1	Frigo Westing house	707 \$US	1973	Bon état
2	Bonbonnes à gaz shell et Agip		1972	Bon état
24	Couteaux	2,60 BIRR	1980	Mauvais état
1	Casserole à pression	18,60	1972	Bon état
1	Grand plat		"	Mauvais état
1	Petit plat		1973	Mauvais état
2	Seaux à glace		1984	A réparer
1	Cuisinière électrique gaz philips	405 \$US	1973	Bon état
1	Cuillères à soupe	3,10	"	" "
2	Cuillères à café	1,30	"	" "
18	Fourchettes	1,35	"	Hors usage
1	Fourche	3,75	"	Mauvais état
1	Egg-Beater		"	Bon état
3	Grandes cuillères		1972	Mauvais état
1	Tenaille à glace		"	Hors usage
1	Ouvre boîte		"	Mauvais état
1	Tourne-crêpe		"	" "
1	Porte-couteaux, cuillères et fourchettes		"	" "
11	Fourchettes à dessert		1972	Hors usage
1	Pyrex		1973	1 Hors usage
2	Poêles	33,80	"	1 mauvais état
1	Table		"	Hors usage
1	Porte-manteau		"	" "
10	Casseroles		"	8 mauvais état
16	Fourchettes à Dessert		"	2 Hors usage
				Bon état

P.3.

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE	ETAT ACTUEL
1	e) Cuisine (suite) Grand plateau		1973	Bon état
2	Petits plateaux		"	Hors usage
	g) Divers		1982	Hors usage
1	Machine à laver	500 \$US	1982	Hors usage
1	Bouteille de bière (vide)			Bon état
1	Filtre à eau			" "
1	Lit + matelas			Matelas mauvais état Lit à répa- rer

Fait à Addis Abéba, le 30 novembre 1992.

INVENTAIRE DES BIENS DE L'AMBASSADE  
RESIDENCE PREMIER CONSEILLER  
CONDO GERVAIS

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
1	a) <u>Corridor</u> :		1973	Bon état
1	Table de téléphone		1971	Très mauvais état
	Chaise			
	b) <u>Salon et salle à manger</u> :		1987	Bon état
1	Portrait du Président		"	Mauvais état
1	Divan		1971	" "
4	Fauteuils		"	" "
3	Tables de salon		"	" "
6	Chaises (une cassée)		"	" "
1	Armoire en bois à 4 tiroirs		"	" "
1	Buffet		1973	" "
1	Armoire		1988	Bon état
1	Tapis			
1	Rideaux et voilages			
	c) <u>Cuisine</u> :		1971	Bon état
2	Bombonnes à gaz shell			Mauvais état
1	Frigo	450\$US	1984	" "
1	Cuisinière gaz/électricité		1971	" "
1	Table de cuisine		"	" "
1	Bouilloire		"	(vieux)
1	Filtre à eau		1984	Mauvais état (vieux)
5	Casseroles - 1 sans anse		1971	Mauvais état (vieux)
2	Casseroles moyennes sans anse			Mauvais état (vieux)
1	Petite casserole sans anse ni couvercle			Mauvais état (vieux)
	d) <u>1ère chambre des enfants</u> :		1971	Très mauvais état
1	Bureau en bois		1980	Mauvais état
1	Lit simple + matelas		1973	Très mauvais état
1	Table de nuit		1988	Bon état
	Rideaux + voilages			
	e) <u>Chambre des parents</u> :		1980	Très mauvais état
1	Lit double + matelas		1973	Bon état
1	Commode			

.../...

RESIDENCE PREMIER CONSEILLER CONDO

P.2.

QUANTITE	DESCRIPTION	VALEUR UNITAIRE	ANNEE D'ENTREE EN SERVICE	ETAT ACTUEL
	<u>Chambre des parents (suite)</u>		1973	Bon état
1	Chauffage électrique		"	" "
1	Tapis		"	très usagées
2	Tables de nuit		"	" "
2	Chaises de chambre		1988	Bon état
	<u>f) 2ème chambre d'enfants :</u>			
1	Lit double + matelas		1971	Bon état
1	Lit simple + matelas		1973	mauvais état
1	Commode		"	" "
	Rideaux + voilages		1988	Bon état
	<u>g) 3ème Chambre d'enfants :</u>			
1	Armoire en bois		1971	Bon état
1	Lit simple		1973	" "
	Rideaux + voilages		1988	" "
	<u>h) Annexe :</u>			
1	Lit simple pour sentinelle		1971	Usagé
2	Lits simple dont 1 sans matelas		1973	Très mauvais état
2	Chaises		1973	" "
1	Table de nuit		"	" "

Fait à Addis Abéba,

le 30 Novembre 1992.

ANNEXE : III

MISSION EFFECTUEES PAR AMBASSADEUR  
MUGEMA ROMUALD, PAR LE PREMIER CONSEILLER  
NSENGIYUMVA CELESTIN ET PAR LE PREMIER  
CONSEILLER CONDO GERVAIS EN DEHORS DE  
L'ETHIOPIE EN 1992

---

<u>DATE DE DEPART</u>	<u>DATE DE RETOUR</u>	<u>OBJET</u>
23.05.92	7.06.92	Mission par Ambassadeur MUGEMA R. occasion visite de S.E. N. SALIM A. SALIM, Secré- taire Général de l'OUA au Rwanda.
17.06.92	3.07.92	Mission par Ambassadeur MUGEMA R. occasion 56e session du Conseil des Ministres et 28e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouver- nement de l'OUA (DAKAR).
17.06.92	3.07.92	Mission par 1er Conseiller NSENGIYUMVA C. occasion 56e session du Conseil des Ministres et 28e Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'OUA (DAKAR).
8.08.92	21.08.92	Mission par Ambassadeur MUGEMA R. pour participer aux négociations politiques avec le FPR (ARUSHA).
5.09.92	23.09.92	Mission par Ambassadeur MUGEMA R. pour participer aux négociations politiques avec le FPR (ARUSHA).
22.09.92	7.10.92	Mission par 1er Conseiller CONDO G. pour superviser élections en Angola.
6.10.92	4.11.92	Mission par Ambassadeur MUGEMA R. pour participer aux négociations politiques avec le FPR (ARUSHA).
22.11.92	21.12.92	Mission par Ambassadeur MUGEMA R. pour participer aux négociations politiques avec le FPR (ARUSHA).
26.11.92	2.12.92	Mission par 1er Conseiller CONDO G. pour participer à la réunion des experts du Groupe UNDUGU (CAIRE).

---

VISITES OU TRANSIT DES PERSONNALITES RWANDAISES  
A ADDIS ABEBA ENTRE LE 22 DECEMBRE 1991 ET LE  
30 NOVEMBRE 1992

DATE	PERSONNALITES	OBJET	OBSERVATIONS
15.12.91	M. NTIGUJIRWA BENOIT, MINISTRE	POUR PARTICIPER A LA REUNION DE LA CONFERENCE DES MINISTRES AFRICAINS DES FINANCES	DEPART POUR ROME EN ROUTE POUR WASHINGTON LE 18.12.1991 DEPART POUR KIGALI LE 24.12.1991
22.12.91	M. HABINEZA FAUSTIN, CHEF DE SERVICE BNR	TRANSIT ADDIS - ABIDJAN	DEPART POUR ABIDJAN LE MEME JOUR
15.01.92	M. RUKIGIRA ENOCH, MINISTRE M. UMIBAJIJE SYLVESTRE, DIRECTEUR MINISTRE	TRANSIT ADDIS - KIGALI	RETOUR D'ABIDJAN
15.01.92	M. RUKIGIRA ENOCH, MINISTRE M. UMIBAJIJE SYLVESTRE, DIRECTEUR MINISTRE	NOUVEAU POSTE D'AFFECTATION	DEPART POUR PEKIN
26.01.92	M. RUKIRA I. J. BAPTISTE, AMBASSADEUR	NOUVEAU POSTE D'AFFECTATION	ARRIVEE DE KIGALI
29.01.92	M. MUGEMA ROMUALD, AMBASSADEUR	TRANSIT ADDIS - CAIRE	DEPART POUR LE CAIRE LE MEME JOUR
16.02.92	DR. CASIMIR BIZIMUNGU, MINISTRE M. WILISA THOMAS, DIRECTEUR MINISTRE	TRANSIT ADDIS - CAIRE	DEPART POUR LE CAIRE LE MEME JOUR
16.02.92	DELEGATION RWANDAISE (24 PERSONNES)	TRANSIT ADDIS - CAIRE	DEPART POUR LE CAIRE LE MEME JOUR

DEPART LE 23.02.1992

21.02.92

DELEGATION PRESIDENTIELLE (LORS VISITE OFFICIELLE PRESTREP EN EGYPTTE)

TRANSIT ADDIS - KIGALI

DEPART LE 01.03.1992

23.02.92

DR. CASTNER BIZIMUNGU, MINISTRE  
M. NYILINKINDI ANTOINE, AMBASSADEUR  
M. BARAYAGWIZA J. BOSCO, DIRECTOR  
MINISTRE  
MME TEGURA FELICITE

POUR PARTICIPER A LA 55E SESSION DU CONSEIL DES MINISTRES DE L'OUA

26.02.92

M. BALINDA J. BOSCO, SECRETAIRE EXECUTIF OBK

POUR PARTICIPER A LA 8E REUNION MINISTERIELLE DU GROUPE UNDUGU

DEPART LE 1.03.1992

1  
2  
1

28.02.92

M. SEZIKIYE GASPARD, COMMISSION DES REFUGIES

TRANSIT NDJAMENA - ADDIS

DEPART LE MEME JOUR POUR KIGALI

10.03.92

FAMILIE NGARUKIYE LEON

TRANSIT PEKIN - ADDIS

DEPART LE 21.03.1992

18.03.92

DELEGATION CONDUITE PAR M. NGIRABAMARE A. MINIPLAN COMPRENANT :  
- D. G. KANTILHO FAUSTIN  
- M. SEMANTWA BERNARD  
M. NSABIWANA DISMAS, DIRECTOR MINIPLAN

POUR PARTICIPER A LA REUNION DE LA CEE

POUR PARTICIPER A LA 27E SESSION ET AUX REUNIONS DE LA CEA

05.04.92

15.04.92	M. BALINDA J. BOSCO, SECRETAIRE EXECUTIF OEBK	POUR PARTICIPER A LA 27E SESSION ET AUX REUNIONS DE LA CEA	PROVENANCE KIGALI
22.04.92	M. RUKEBESHA ALOYS, SEGERAL ADJOINT CESTRAR	POUR PARTICIPER A LA 15E SESSION DU CONSEIL GENERAL DE L'OUA ET A LA CONFERENCE DU TRAVAIL DE L'OUA	DEPART LE MEME JOUR
22.04.92	MME NUKAKAYANGE ANNE-MARIE, SEGERAL MINIFIN	TRANSIT ADDIS - COTONOU	PROVENANCE ROME DEPART POUR NAIROBI LE MEME JOUR
24.04.92	MME MUTWE KARERA	TRANSIT ADDIS - NAIROBI	DEPART POUR DAKAR LE 16.05.1992
24.04.92	M. RUGENERA MARC, MINIFIN	TRANSIT KIGALI - ADDIS	
10.05.92	M. RUKEBESHA ALOYS, SEGERAL ADJOINT	POUR PARTICIPER A LA 15E SESSION DU CONSEIL GENERAL DE L'OUA ET A LA CONFERENCE DU TRAVAIL DE L'OUA SUITE AU REPORT DE LA REUNION DU 11 - 18.05.1992	DEPART LE 16.05.1992
13.05.92	M. NGIRABAM J. BAPTISTE	DEPART POUR DAKAR	
15.05.92	M. RUGENERA MARC, MINIFIN M. NGIRABAM J. BAPTISTE M. KAHARANGALI AUGUSTIN	ARRIVEE DE DAKAR	

23.05.92 M. SALIM AHMED SALIM, SEGERAL OUA  
M. MUGEMA ROMUARD, AMBASSADEUR  
VISITE OFFICIELLE AU RWANDA  
RETOUR LE 27.05.1992

25.05.92 M. BYIGEKO FRODUALD, SEGERAL ENR  
TRANSIT ADDIS - KIGALI  
PROVENANCE DAKAR

21.06.92 M. BISHANGARA CYRILIN, DIRECTEUR TECHNIQUE  
SOCIOGAZ  
POUR PARTICIPER A LA REUNION SUR  
LES POSSIBILITES ET PERSPECTIVES DE  
PRODUCTION DES PRODUITS CHIMIQUES  
DE BASE A PARTIR DU GAZ NATUREL EN  
AFRIQUE (CEA)

25.07.92 M. KANYARUSHOKI CLAVER, AMBASSADEUR  
M. MBONIGABA PAUL, FONCTIONNAIRE MINISTRE  
M. KABANDA CELESTIN, CHEF DE DIVISION  
MINAFEEF  
POUR PARTICIPER A LA REUNION DE  
LA CPMM  
PROVENANCE NAIROBI

26.07.92 COLONEL BEM GASAKA ATHANASE, DIRGERAL  
MINADEF  
POUR PARTICIPER A LA REUNION DE  
LA CPMM  
PROVENANCE BRUXELLES  
DEPART LE 1.08.1992

26.07.92 LE-COLONEL RUTAYISIRE LAURENT,  
DIRGERAL MINAFEEF  
POUR PARTICIPER A LA REUNION DE  
LA CPMM  
PROVENANCE KIGALI

23.09.92 M. KANYARUSHOKI CLAVER, AMBASSADEUR  
M. INSONERE SIMON, SEGERAL MINAFEEF  
COL. GASAKA ATHANASE, DIRGERAL MINADEF  
M. KABANDA CELESTIN, CHEF DE DIVISION  
MINAFEEF  
LE-COL. RUTAYISIRE LAURENT, DIRGERAL  
MINAFEEF  
POUR PARTICIPER A LA 2E SESSION  
DE LA CPMM

23.09.92	M. MBONIGABA PAUL, FONCTIONNAIRE MINISTRE COL. BAGOSORA THEONESTE COL. MBERUKA FELICIE LT-COL. RWABINDA EPHREM MAJOR CYIZA AUGUSTIN MAJOR RWAKABIRE PAUL	POUR PARTICIPER A LA 2E SESSION DE LA CPN	
17.10.92	M. NGIRABATWARE AUGUSTIN, MINISTRE	TRANSIT NAIROBI - ADDIS	DEPART POUR DJIBOUTI LE 18.10.1992
18.10.92	M. MUAHOARI MAURICE, RECTEUR UNR	TRANSIT ADDIS - LE CAIRE	DEPART LE MEME JOUR
18.10.92	DR. MUSAELI IDEPHONSE, DEPUTE AU CND MME NIYONSABA DROCHILA, DEPUTE AU SENAT	TRANSIT KIGALI - ADDIS	DEPART POUR BOMBAY LE MEME JOUR
19.10.92	M. NKUBITO ALPHONSE, PROCUREUR GENERAL	TRANSIT COTONOU - ADDIS	DEPART POUR KIGALI LE 20.10.1992
22.10.92	M. NGIRABATWARE AUGUSTIN, MINISTRE	TRANSIT DJIBOUTI - ADDIS	DEPART POUR KIGALI LE 24.10.1992
24.10.92	M. BACHAGA CHRISTOPHE, DIRECTEUR ADJOINT BNR	TRANSIT ADDIS - LAGOS	DEPART LE 29.10.1992

REPUBLIQUE RWANDAISE



AMBASSADE A ADDIS ABEBA  
B. P. 5618

MA Escv  
Addis - Abéba, le 4 Décembre 1992  
No. ARA/69/16.01.7/CAB

**CONFIDENTIEL**

Réf. No. : Son Excellence Monsieur le Ministre des  
Annexe : Affaires Etrangères et de la Coopération  
Object : Rapport annuel  
1992  
KIGALI.

A l'attention de  
Date reçue 19.12.92  
No Chasseur 16843/16.01

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous transmettre, par la présente, le rapport annuel de l'Ambassade de la République Rwandaise à Addis Abéba pour l'exercice 1992.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma très haute considération.

MUGENA Romuald,  
Ambassadeur.

P.o. MSENGIYUNVA Célestin,  
Chargé d'Affaires a.i.



Copie pour information à :  
Son Excellence Monsieur le  
Président de la République  
Rwandaise  
KIGALI.  
Son Excellence Monsieur le  
Premier Ministre  
KIGALI.  
Son Excellence Monsieur le  
Ministre de la Défense  
KIGALI.  
Son Excellence Monsieur le  
Ministre du Plan  
KIGALI.